LA Feuille d'érable / THE Maple Leaf

Octobre 2014, volume 17, numéro 9 | Tenir l'Équipe de la Défense au courant | English on reverse

L'OP IMPACT : L'aide est en chemin

8 LES INNOVATEURS : PASCAL MICHAUD

10 NOUVEL UNIFORME DE L'ARC

11 POLITIQUE MODIFIÉE SUR LES INDEMNITÉS DE RÉINSTALLATION DES FAC

Défense nationale | National Defence

Canada

Les FAC et des partenaires internationaux

ARRÊTENT UN FABRICANT D'ARMES

Le Service national des enquêtes des Forces canadiennes (SNEFC) a récemment été honoré pour le rôle qu'il a joué dans une enquête multiorganisationnelle d'envergure internationale. Le travail d'équipe et le sens du devoir ont mené à la conclusion réussie du projet PALLADIUM, une enquête qui s'est étendue sur deux pays.

PROJET PALLADIUM

En juin 2012, des membres du Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF) en Arizona, aux États-Unis, ont commencé à s'entretenir sur Internet avec une personne qui s'est identifiée comme étant « Palladium 007 ». Palladium 007 prétendait être capable de fabriquer et de fournir des armes à feu prohibées. Elle a dirigé les agents vers un site YouTube, où elle avait affiché des vidéos dans lesquels les dispositifs étaient installés et utilisés.

Quand l'agent a versé le paiement, Palladium 007 a envoyé un dispositif prohibé en Arizona. L'étiquette sur l'emballage identifiait le dispositif prohibé en tant que pièces de motocyclette, et l'adresse de l'expéditeur était à la Base des Forces canadiennes (BFC) Borden, en Ontario. L'ATF a ensuite communiqué avec l'Unité provinciale de contrôle des armes (UPCA) de la Police provinciale de l'Ontario (PPO), et l'enquête multiorganisationnelle d'envergure internationale a commencé.

Des détectives ont déterminé que Palladium 007 était un résidant de la province de Québec qui travaillait pour les Forces armées canadiennes (FAC). En collaboration avec le Service national des enquêtes des Forces canadiennes (SNEFC) et la Sûreté du Québec, des détectives du SNEFC ont fait de la surveillance et exécuté des mandats de perquisition à la BFC Borden. Ces perquisitions ont permis de mettre à jour des cibles supplémentaires ainsi que des opérations de fabrication illégale de grande envergure et de trafic d'armes.

CITATION ACCORDÉE À DES MEMBRES DES FAC

Le 4 septembre, le lieutenant (retraité) Martin Provost et l'adjudant Barbara A. Smith, tous deux des FAC, ont reçu la Citation du commissaire de la Police provinciale de l'Ontario (PPO).

« Je suis très fier du travail effectué par le Lt (retraité) Marty Provost et l'Adj Barbara Smith. Leur accomplissement montre réellement l'expertise et le professionnalisme du Service national des enquêtes des Forces canadiennes », a affirmé le lieutenant colonel Brian Frei, commandant (cmdt), SNEFC. « De plus, cela nous rappelle que la coopération et la coordination entre les organismes d'exécution de la loi sont essentielles à la lutte contre le crime organisé. »

« Je suis fière d'avoir eu l'occasion de collaborer au projet PALLADIUM avec mes collègues policiers du Canada et des États-Unis », a mentionné l'Adj Smith. « Cette collaboration illustre le fait que le travail d'équipe entre les services de police donne d'excellents résultats. Je suis également très fière de rendre hommage aux autres membres de la police militaire qui s'efforcent d'accroître la sécurité des collectivités par leur travail acharné et leur dévouement. »

La portée de l'enquête s'est élargie davantage pour englober quatorze autres pays, y compris neuf États américains. ♣

PHOTO : PPO

Le 4 septembre, le commissaire de la Police provinciale de l'Ontario, J.V.N. (Vince) Hawkes, a remis à l'Adj Barbara Smith (à gauche) et au Lt (retraité) Martin Provost la Citation du commissaire de la Police provinciale de l'Ontario.

Tous les ans, dans le cadre du Programme national des conférenciers de la Semaine des vétérans, des militaires des FAC présentent des exposés dans des écoles et prennent la parole devant les membres du personnel d'organismes partout au Canada. La clé de la réussite du programme de conférenciers est la pleine participation des membres de la Force régulière et de la Force de réserve.

Toute personne qui souhaite participer au programme peut s'inscrire au http://ed.mil.ca et trouvera sur le site de l'information utile pour la préparation d'un exposé, mais également des outils permettant de créer des présentations adaptées à des personnes d'âges variés et à divers auditoires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Melanie Primeau, coordinatrice du programme, au 819-994-8953, ou par courriel, à melanie.primeau@forces.gc.ca.

Consultez le **NOUVEAU SITE INTRANET** pour obtenir des renseignements et des services ministériels

Le bureau du Secrétaire général a été créé en 2011 dans le cadre d'un remaniement organisationnel au MDN. Pour appuyer ce changement, un nouveau site intranet est maintenant accessible au http://intranet.mil.ca/fr/index-sec-gen.page pour vous permettre d'accéder plus facilement aux services et aux renseignements ministériels essentiels, y compris :

- **Les Directives et ordonnances administratives de la Défense (DOAD) :** Accédez à la collection et aux outils d'élaboration des DOAD à partir de notre nouveau site. Veuillez prendre note qu'il n'est plus possible d'accéder aux documents de référence à partir des hyperliens qui se trouvaient auparavant dans les DOAD. Le bureau du Secrétaire général travaille actuellement en vue de remettre les DOAD sur le site intranet et d'avoir accès de nouveau à cette fonction. Entre-temps, vous devrez vous servir du moteur de recherche pour trouver ces documents ou communiquer avec les bureaux de première responsabilité (BPR) pour en obtenir une copie.
- **Les Ordonnances administratives des Forces canadiennes (OAFC) :** Les OAFC sont accessibles à partir du site. Veuillez prendre note que toutes les OAFC seront retirées du site dans 3 à 5 ans.
- **Les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC) :** Les ORFC s'appliquent à la Force régulière, à la force spéciale, à la Force de réserve et à toute personne assujettie au Code de discipline militaire, et elles sont accessibles à partir de notre site.
- **Divulgation proactive :** Accédez à l'application de divulgation proactive pour enregistrer vos dépenses.
- **Accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP) :** Informez-vous sur vos responsabilités en matière d'AIPRP et sur la façon d'aider le public.

Veuillez prendre note que tout le contenu lié au Secrétaire général n'est plus accessible à partir du site du SMA (Fin SM). Si vous avez des signets ou des renvois vers une DOAD, une OAFC ou une ORFC, le lien pourrait ne plus fonctionner en raison de la migration du contenu vers le nouveau site du Secrétaire général.

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le Secrétaire général par courriel au +NDHQ CORP SEC@CORP SEC@Ottawa-Hull ou au numéro de téléphone 613-992-5709.

La Feuille d'érable
SMA(AP)/DGPSAP
101, promenade Colonel-By
Ottawa ON K1A 0K2

Télécopieur : 819-997-0793
Courriel : +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull nternal_communications_internes@forces.gc.ca
Site Web : www.forces.gc.ca

Traduction : Bureau de la traduction, TPSGC

Tout militaire des Forces armées canadiennes et employé civil du MDN peut proposer des articles en vue de les faire publier. Pour connaître les lignes directrices de soumission d'articles, consultez le site Web de l'Équipe de la Défense. Les articles peuvent être cités, en tout ou en partie, à condition d'en indiquer la provenance, soit *La Feuille d'érable*, et de mentionner l'auteur du texte ou le nom du photographe, s'il y a lieu.

La Feuille d'érable est la publication mensuelle nationale de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Elle est publiée avec l'autorisation du Sous-ministre adjoint (Affaires publiques).

ISSN 1480-4336 • NDID/IDDN A-JS-000-003/JP-001

PAGE COUVERTURE :
Un membre des FAC se repose à bord d'un avion CC177 Globemaster III transportant du matériel militaire destiné à l'Iraq, dans le cadre de l'Op IMPACT.

PHOTO : Cplc Patrick Blanchard

PHOTO : Cpl Pierre Habib

Un militaire des FAC tire de la carabine durant la finale de la CTALFAC, tenue au Polygone de Connaught, à Ottawa, le 20 septembre.

UN ÉVÉNEMENT POUR AIGUISER LES COMPÉTENCES

des militaires canadiens, de leurs alliés et de leurs partenaires policiers

Plus de 550 tireurs et membres du personnel de soutien représentant diverses unités de la Force régulière et de la Première Réserve, des Rangers canadiens, ainsi que plusieurs corps policiers canadiens et des équipes internationales en provenance des Pays-Bas, du Royaume-Uni et des États-Unis se sont réunis à Ottawa pour améliorer leur adresse au tir.

Ce concours de tir international de premier plan, connu sous le nom de Compétition de tir aux armes légères des Forces armées canadiennes (CTALFAC), s'est tenu du 8 au 20 septembre 2014, au Polygone de Connaught et centre d'entraînement élémentaire, près d'Ottawa.

La CAFSAC est organisée par l'Armée canadienne au nom du chef d'état-major de la Défense. Elle a pour objectif d'améliorer l'adresse au tir des participants sur différents champs de tir standards et dynamiques. Au départ, la CTALFAC était organisée par l'Association de tir Dominion du Canada à La Prairie (Québec), en 1868, avant de déménager au champ de tir Rideau, puis plus tard au champ de tir Rockcliffe, dans la région d'Ottawa. L'événement a lieu au Polygone Connaught depuis 1921.

Le prix le plus prestigieux de la CTALFAC est la Médaille de la Reine pour tireur d'élite qui est remise au tireur ayant obtenu le pointage total le plus élevé pendant les étapes 1 et 2 de l'épreuve de la Médaille de la Reine. Deux Médailles de la Reine sont remises chaque année : une à un membre de la Force régulière et une à un membre de la Première réserve du Canada. Cette année, le caporal Jean-Christophe Boivin-Couillard, de l'équipe de la 2e Division du Canada, du Royal 22e Régiment (basé à Québec), a remporté la Médaille de la Reine à titre de meilleur tireur d'élite de la Force régulière, et le caporal Jonathan Palmer, de l'équipe de la 5e Division du Canada, du 1er Bataillon, Nova Scotia Highlanders (représentant le Canada atlantique), s'est mérité la Médaille de la Reine à titre de meilleur tireur d'élite de la Première Réserve.

Par ailleurs, les lauréats de la Médaille de la Reine ont été transportés hors du champ de tir dans une chaise à porteurs, ce qui tient lieu de tradition lors de diverses compétitions de tir à travers le monde (notamment à la CTALFAC). Cette tradition tire son origine de la National Rifle Association (N.R.A.) en Grande-Bretagne. La N.R.A. a tenu son premier concours de tir annuel en 1860 afin que les membres du Volunteer Movement améliorent leurs habiletés au tir à la carabine.

« Cet événement rassemble quelques-uns des meilleurs tireurs des Forces armées canadiennes afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres et aussi apprendre de nos alliés et des forces policières participants », a déclaré le lieutenant-colonel Don Haisell, directeur de la CTALFAC. « L'expérience vécue lors de la CTALFAC profitera à tous en influençant et en améliorant l'adresse au tir à l'échelle des forces militaires et policières canadiennes, ce qui contribuera à sauver des vies. »

Grâce à leur victoire, les lauréats de la CTALFAC se sont mérité une invitation à la Australia Army Skill at Arms Meeting (AASAM), qui aura lieu à Puckapunyal, en Australie, en 2015.

PHOTO : Cpl Pierre Habib

Le Cpl Jonathan Palmer (Force de réserve), de la 5e Division du Canada (à gauche), et le Cpl Jean Christophe Boivin-Couillard (Force régulière), de la 2e Division du Canada, tous deux lauréats de la Médaille de la Reine pour tireur d'élite, sont portés par les autres membres de leur unité durant la finale de la CTALFAC.

PHOTO : Cpl Pierre Habib

Des participants à la CTALFAC tirent de la carabine durant la finale de la CTALFAC, au Polygone Connaught, à Ottawa.

PAGE POUR ENSEIGNANTS MDN/FAC

Le MDN et les FAC sont fiers d'annoncer la nouvelle section« Ressources pour enseignants » qui figurera sur le site Forces.gc.ca. Cette page fournira aux enseignants du matériel qui servira à explorer et à examiner avec leurs étudiants les rôles des FAC, leur histoire, les missions, et leur style de vie. La page contiendra également des liens vers d'autres sites Web du Gouvernement du Canada qui ont aussi des sections dédiées aux enseignants, et qui portent sur des sujets connexes. Consultez le site au : **http://www.forces.gc.ca/fr/honneurs-histoire-enseignants-ressources/index.page**

ERRATUM

La mention de source accompagnant l'image de militaires des FAC rassemblés sur le pont du NCSM *Athabascan*, à la page 13 du numéro de septembre 2014 (volume 17, numéro 8), aurait dû être attribuée au Cpl N. Moulton.

Op NEVUS : Mission accomplie

Parmi ses nombreux engagements opérationnels, le 438e Escadron tactique d'hélicoptères (ETAH) de St-Hubert au Québec a fièrement participé à l'Op NEVUS, dans l'Extrême-Arctique, afin d'apporter son soutien à différents travaux de maintenance sur l'île d'Ellesmere.

Cette année, deux hélicoptères, avec un équipage de trois membres chacun, ont quitté St-Hubert en direction d'Alert (NU), faisant escale dans les villages de Puvirnituq et d'Arctic Bay. Une équipe de six techniciens les y rejoignaient, à bord d'un CC130 Hercules.

La mission des membres du 438 ETAH consistait, entre autres, à transporter des spécialistes en maintenance d'antennes de transmission reliant les communications entre Alert et Eureka, afin que le lien de communication entre l'Extrême-Arctique canadien et le gouvernement du Canada à Ottawa demeure intact et utilisable.

Par le passé, les hélicoptères et leurs équipages faisaient généralement le voyage de 4000km à bord d'un avion de type CC177 Globemaster. Cette fois, les membres s'y sont rendus à bord de leurs CH146 Griffon.

DÉFIS ET RÉALISATIONS

Ce déploiement autonome posait plusieurs défis tant pour les appareils que pour les équipages, mais le très grand professionnalisme des membres a permis de les relever avec brio.

« Nous évoluons dans un environnement de force totale et notre unité compte dans ses rangs des pilotes de Griffon parmi les plus expérimentés au Canada », relate le Major Sylvain Bélanger, officier des Opérations du 438 ETAH.

Si le 438 ETAH a participé à près d'une centaine d'opérations depuis 1934, l'Op NEVUS occupe une place bien spéciale dans le cœur des Wildcats*.

« Notre expertise dans l'Arctique ne cesse de croître et nous permet de répondre toujours mieux aux défis que pose cet environnement », expose le Major Martin Pesant, Commandant adjoint de l'escadron.

Équipé d'hélicoptères CH-146 Griffon, le 438 ETAH vient en appui aux différentes missions, tâches et opérations tant dans la région, qu'au Canada et à l'étranger.

Les réservistes comptant pour 50 pour cent de son effectif, le 438 ETAH incarne le concept de la force totale dans lequel les membres des Forces régulières et des Forces de réserve travaillent en symbiose dans le but d'atteindre les objectifs opérationnels de l'Aviation royale canadienne.

L'Op NEVUS est placée sous le commandement et le contrôle opérationnels du Commandement opérations interarmées du Canada (COIC), par l'entremise de la Force opérationnelle interarmées (Nord) (FOI-N).

(Wildcats : Nom donné aux membres du 438 ETAH.)

PHOTO : Capt Ray Connelly

Deux hélicoptères CH146 Griffon du 438 ETAH lors d'un vol stationnaire à Otto Fjord.

Opération IMPACT : livraison de matériel militaire en Irak

OPÉRATIONS DES FAC EN COURS

RÉGION	NOM DE L'OPÉRATION	MISSION GLOBALE
Canada et Amérique du Nord	L'Op CARIBBE Recherche et sauvetage L'Op NANOOK	Opération MARTILLO Système SAR aéronautique et maritime Souveraineté du Canada dans le Nord
Amériques	L'Op HAMLET	Mission de stabilisation de l'ONU en Haïti
Afrique	L'Op CALUMET L'Op CROCODILE L'Op SOPRANO	Force multinationale et observateurs Mission de stabilisation de l'ONU en RDC Mission de l'ONU au Soudan du Sud
Europe	L'Op REASSURANCE L'Op KOBOLD L'Op SNOWGOOSE	OTAN Force pour le Kosovo Force de l'ONU à Chypre
Moyen-Orient	L'Op FOUNDATION L'Op GLADIUS L'Op IMPACT L'Op JADE L'Op PROTEUS	United States Central Command Force de l'ONU chargée d'observer le désengagement Transport aérien stratégique dans le nord de l'Irak Organisme de l'ONU chargé de la surveillance de la trêve Coordonnateur américain de la sécurité

Le gouvernement du Canada a annoncé que les Forces armées canadiennes (FAC) ont effectué le 28 août dernier leur premier vol de livraison de matériel en Irak. L'opération IMPACT est la contribution des FAC à une mission consistant à assurer le transport aérien stratégique de matériel militaire crucial provenant de pays donateurs aux forces de sécurité du nord de l'Irak qui combattent l'État islamique en Irak et au Levant (ISIL).

Comme l'affirme le lieutenant-colonel Jean Maisonneuve, commandant de la Force opérationnelle aérienne en Irak menant l'opération IMPACT, « nous sommes déterminés à réaliser notre mission pour fournir du matériel militaire crucial aux forces de sécurité irakiennes afin qu'elles puissent se défendre en cas d'agression de l'État islamique. Pour concrétiser les objectifs de cette mission, la collaboration avec nos alliés est essentielle. »

Des centaines de milliers d'Irakiens ont été menacés et déplacés par les militants de l'ISIL, qui a commencé à s'emparer de territoires dans le nord de l'Irak plus tôt cette année. La livraison de matériel militaire crucial aux forces de sécurité protégeant les Irakiens déplacés contribuera à atténuer la précarité de la situation de la sécurité en Irak. Le matériel fourni par les pays donateurs comprend des armes légères, des munitions et d'autres équipements militaires.. Ce matériel est livré de concert avec des partenaires militaires tels que le Royaume-Uni et les États-Unis aux forces de sécurité s'occupant des territoires de Bagdad et d'Erbil.

« L'engagement et la collaboration de nos alliés internationaux sont remarquables », affirme le Lcol Maisonneuve. « Cette mission a une telle portée qu'il faut que de multiples joueurs se rallient pour contribuer positivement à la sécurité internationale. »

La Force opérationnelle aérienne du Canada en Irak comprend un avion de transport CC130J Hercules et un avion de transport stratégique CC177 Globemaster III de l'Aviation royale canadienne provenant de la Base des Forces canadiennes Trenton. Une centaine de membres des FAC en font partie à titre de membres d'équipage d'aéronef, de personnel de piste et de personnel de soutien logistique. Elle mènera des opérations à partir de lieux de transit situés dans la région de la Méditerranée et en Europe de l'Est. Les vols s'ajouteront aux opérations que mènent déjà les FAC ailleurs dans le monde.

En date du 17 septembre, la FOACI avait effectué 18 vols avec succès et livré au total environ 467 000 kilogrammes (1 033 000 livres) de matériel militaire en Irak.

Formation sur l'intervention en cas de catastrophe :

Exercice CROIX DU SUD

Au cours des dix dernières années, la formation en matière d'aide humanitaire, d'intervention en cas de catastrophe et d'opérations d'évacuation de non-combattants n'a cessé de se complexifier en raison des nouveaux rôles multiples confiés à l'armée. Ces rôles ont évolué avec le temps, en passant par les leçons retenues à l'échelle internationale, aux temps d'intervention et d'évaluation de plus en plus rapides, aux nouvelles techniques de coordination et aux défis liés à l'accès aux victimes dans des zones de conflits ou de guerre.

À ces complexités s'ajoute l'environnement géopolitique qui est de plus en plus déstabilisé; il est donc facile de comprendre pourquoi il est essentiel que les militaires soient mieux formés et mieux engagés dans la prestation d'aide humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe et qu'ils approfondissent leur savoir-faire relatif aux opérations d'évacuation de non-combattants afin d'accomplir leur travail.

EXERCICE CROIX DU SUD

Imaginez un instant une île tropicale, presque parfaitement plane, où la végétation est abondante, des jungles intérieures denses, des cultures en terrasses sur des falaises, et des récifs époustouflants. Vous avez imaginé l'île de Lifou ou Drehu, tel que connu dans la langue éponyme. L'île, la plus grande des îles Loyalty dans l'archipel de la Nouvelle Calédonie, constitue la toile de fond de l'exercice d'entraînement multinational semestriel de cette année, l'exercice CROIX DU SUD.

Depuis 2002, l'ex CROIX DU SUD est organisé et présenté tous les deux ans par le haut commandement des forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC) afin de former les militaires à apporter de l'aide humanitaire et à mener des opérations d'évacuation de non-combattants à la suite d'une catastrophe naturelle.

« Il est facile d'organiser l'ex CROIX DU SUD en Nouvelle Calédonie en raison de l'emplacement géographique de l'archipel et de la capacité d'ajouter une composante maritime », explique le lieutenant-colonel (Lcol) Christopher Ysewyn à titre de commandant de la force terrestre pour cet exercice et de commandant, régiment d'infanterie de Marine du Pacifique, Nouvelle-Calédonie (RIMaP, NC).

« Les forces armées françaises ont planifié et ont mis sur pied un scénario réaliste qui a permis l'interopérabilité des éléments de la marine, de la force aérienne et de l'armée du Canada, du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ainsi que d'autres nations du Pacifique, et elles ont permis d'accroître les capacités opérationnelles de toutes les nations participantes », a-t-il poursuivi.

AIDE AUX VICTIMES EN CAS DE CATASTROPHE

Le scénario d'entraînement de cette année a établi le contexte général pour la prestation d'aide aux victimes de catastrophes à la suite d'un important tsunami. Le scénario comprenait la réponse à un appel d'aide internationale et une opération d'évacuation de non-combattants à la suite d'une situation critique qui a rapidement dégénéré en violence sous l'influence d'agitateurs et d'activistes politiques.

Pour réussir la mission, les commandants devaient mettre en œuvre des mesures pour rétablir la stabilité dans la région, dont le déploiement d'importantes forces maritimes et aériennes sur l'île Lifou, qui a permis la prestation de secours humanitaire et la tenue d'une opération d'évacuation de non-combattants réussie.

Le major (Maj) Patrick Chartrand, commandant du contingent canadien, a donné les explications suivantes : « Les soldats canadiens, qui sont principalement issus de la 2e Division du Canada et certains de la 5e Division du Canada, ont fourni un peloton d'infanterie légère annexé à une compagnie multinationale commandée par la Nouvelle-Zélande, qui comprenait également un peloton des Marines américains. La principale tâche du Maj Chartrand durant l'exercice consistait à évaluer les manœuvres et les procédures amphibies de la compagnie d'infanterie.

PHOTO : SLt Paul-Charles Geoffrion-Lockhead

La dernière étape lors du champ de tir.

La mission du Lcol Ysewyn durant le scénario était de veiller à la sécurité des ressortissants étrangers dans un environnement qui se détériore. Il mentionne que le tact et la diplomatie jouent un rôle important dans la réussite d'une mission.

« Nous devons être prudents dans ce genre de situations parce que le recours excessif à la force peut faire en sorte que la population locale se retourne contre nous. »

PHOTO : SLt Paul-Charles Geoffrion-Lockhead

Le PT de cohésion entre les Néo-Zélandais et les Canadiens.

PHOTO : SLt Paul-Charles Geoffrion-Lockhead

Le champ de tir de peloton d'exercice CROIX DU SUD.

EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT MULTINATIONAL

« Les exercices d'entraînement multinational comme CROIX DU SUD permettent aux militaires alliés d'observer les procédures des autres armées et d'échanger des connaissances, des aptitudes et de l'expertise », a déclaré le Maj Chartrand.

« Un soldat, c'est un soldat, peu importe son pays d'origine ou l'uniforme qu'il porte. Nos pelotons travaillaient de façon indépendante, mais il était facile de travailler avec un peloton étranger. », a dit le Caporal Maxime Larivée.

Le Maj Chartrand partage les observations du Cpl Larivée : « Ce type d'exercice multinational nous permet non seulement d'observer les procédures utilisées par les autres armées, mais également d'échanger nos connaissances, nos aptitudes et l'expertise afin d'accroître la participation des armées alliées dans n'importe laquelle des opérations, n'importe où dans le monde, à n'importe quel moment. L'ex CROIX DU SUD nous a permis de voir sur place la transition sans heurt des différents éléments militaires participants et a compris une opération d'aide humanitaire internationale et une opération de secours aux sinistrés. En outre, ce qui revêt peut-être la plus grande importance, ces types d'exercices nous permettent de tisser des liens et de démontrer un intérêt à maintenir les relations avec nos alliances. » ✱

Ex SEA BREEZE :

Interopérabilité dans la mer Noire

Le NCSM *Toronto* glisse en position et signale au navire de guerre ukrainien, le *Hetman Sagaidachny*, qu'il est au « poste alpha », ou en position. Le sous-lieutenant James Anderson vient d'effectuer une manœuvre à vitesse maximale pour placer la frégate de 5000 tonnes à un point situé à 457 mètres du destroyer ukrainien, démontrant que les exercices préparatoires du navire, au printemps, ont été profitables.

Cette activité marque la fin de la participation du NCSM *Toronto* à l'exercice SEA BREEZE , un exercice interarmées de la marine américaine et de l'Ukraine dans la mer Noire, qui a eu lieu du 8 au 10 septembre.

Le NCSM *Toronto* et la frégate espagnole *Almirante Juan de Borbón*, qui font tous deux partie de l'Unité opérationnelle 02 du Groupe maritime permanent de l'OTAN 2, ont participé à l'exercice avec des navires de guerre et des aéronefs de la Bulgarie, de la Géorgie, de la Roumanie, de la Turquie, de l'Ukraine et des États-Unis.

L'Ex SEA BREEZE était le 13e volet de l'exercice dans la mer Noire. La participation du NCSM *Toronto* a clairement démontré aux alliés de la région l'engagement du gouvernement à l'égard de l'OTAN et des efforts collectifs de défense et de sécurité.

Cet exercice a permis aux flottes alliées de confirmer leur interopérabilité à tous les chapitres, des communications aux transmissions, aux opérations de vol, aux exercices de combat. Malgré son arrivée récente dans la mer Noire, le NCSM *Toronto* s'est intégré aisément au réseau des alliés OTAN de la région tout en remplissant ses tâches dans le cadre de l'opération REASSURANCE.

La réaction des navires de guerre de l'OTAN aux activités militaires de la Russie à proximité du NCSM *Toronto* a également démontré la nécessité des exercices d'entraînement tels que l'Ex SEA BREEZE pour garantir une réaction appropriée aux situations réelles.

PHOTO : Matc Peter Reed

Une fois l'exercice terminé, le NCSM *Toronto* a voyagé à Constant, en Roumanie, pour tenir un engagement diplomatique. Le navire a accueilli Joanne Lemay, ambassadrice du Canada en Roumanie. Lors de sa visite à bord du navire à Constant, en Roumanie, Mme Lemay eut l'occasion de s'asseoir au poste du commandant du NCSM *Toronto*, tandis que le commandant Jason Armstrong lui a décrit ce qu'il réalise à partir de ce poste lorsqu'ils sont en mer.

CONTRE LES CYBERMENACES :

Rôle de protection de chaque membre de l'Équipe de la Défense

Octobre est le Mois de la sensibilisation à la cybersécurité, le moment donc d'évaluer la sécurité de nos activités en ligne, de nous renseigner sur les véritables risques associés au monde numérique et d'adopter des pratiques électroniques sécuritaires.

En tant que membres de l'Équipe de la Défense, nous devons être particulièrement conscients des menaces relatives au cyberespace. Nous sommes nombreux à traiter des renseignements de nature délicate dans le cadre de nos fonctions, et nous devons nous souvenir que les renseignements auxquels nous avons accès pourraient intéresser des personnes de l'extérieur, et être ciblés par des pirates informatiques.

LA MENACE

Les cybermenaces sont réelles. Les systèmes d'information du gouvernement du Canada sont souvent la cible d'attaques qui, parfois, sont fructueuses.

Le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale ont plusieurs niveaux de défense pour contrer ces menaces constantes. Nous travaillons continuellement à les améliorer, tout en nous efforçant de fournir à l'Équipe de la Défense les réseaux et les outils de communication les plus efficaces et les plus sécuritaires possible. Cependant, il n'appartient pas qu'aux experts techniques de prendre des mesures : l'utilisateur est l'une des défenses les plus importantes contre les cybermenaces.

NOTRE DÉFENSE

Espiogiciel, maliciel, réseau de zombies, virus, cheval de Troie, polluriel, hameçonnage : il ne s'agit que de quelques-uns des nombreux types de cybermenaces auxquels nous pouvons être exposés. Nous ne savons peut-être pas tous ce qu'ils sont, mais nous avons les outils nécessaires pour lutter contre eux. En suivant les quelques lignes directrices simples ci-dessous, vous pouvez contribuer à la protection des renseignements et des réseaux de notre ministère.

- Assurez-vous que votre ordinateur de bureau et votre ordinateur portatif sont munis du plus récent logiciel antivirus, en acceptant les mises à jour, et en redémarrant votre système tel que requis.
- Respectez les politiques sur l'interdiction d'utiliser des appareils sans fil dans votre édifice.
- Utilisez un logiciel de chiffrement lorsque vous transmettez des données protégées par voie électronique ou un réseau protégé lorsque vous transmettez de l'information secrète.
- N'envoyez jamais de l'information de nature délicate à votre ordinateur personnel à la maison.
- Changez régulièrement vos mots de passe.
- Supprimez les polluriels et les courriels suspects sans les ouvrir.

SÉCURITÉ PHYSIQUE

La cybersécurité et la sécurité de la technologie de l'information (TI) s'étendent aussi au monde physique. Nous savons tous que nous ne devons pas écrire nos mots de passe sur un bout de papier, laisser des biens de TI sans surveillance ni utiliser des clés USB commerciales, et que nous devons verrouiller notre ordinateur lorsque nous quittons notre poste de travail. Pourtant, il s'agit d'infractions à la sécurité qui sont commises fréquemment et qui peuvent compromettre nos fonds de renseignements au bout du compte.

CHEZ SOI

Il est tout aussi important d'adopter des pratiques sécuritaires en ligne chez soi pour se protéger contre le vol d'identité et les escroqueries. Pour protéger vos renseignements personnels, effectuez vos transactions bancaires et financières sur des sites sécuritaires seulement (https:), utilisez les paramètres de protection des renseignements personnels des sites de réseautage social et n'effectuez des achats en ligne qu'à partir de sites de confiance.

S'INFORMER

Ce mois-ci, j'encourage chaque membre de l'Équipe de la Défense à examiner ses pratiques de sécurité associées au cyberespace et à la TI, tant au travail qu'à la maison.

Le site intranet du Groupe de gestion de l'information (**img.mil.ca**) contient, sous la bannière « La sécurité et la TI », de l'information et des outils qui vous aideront à assumer vos responsabilités en matière de sécurité.

Le site Web Pensez *cybersécurité* (**www.pensezcybersecurite.gc.ca**) du gouvernement du Canada est aussi une excellente ressource qui vise à mettre en évidence les risques de cybersécurité communs et à aider les Canadiens à se protéger en ligne.

Len Bastien
Dirigeant principal de l'information de la Défense
SMA(GI)

DES RANGERS s'expriment dans leur langue maternelle pour TESTER DES SOLDATS

On fait l'éloge d'un petit groupe de Rangers canadiens qui se sont exprimés dans leur langue maternelle, soit le cri et l'oji-cri, pour contribuer à la vraisemblance d'un important exercice d'entraînement militaire dans la région de Niagara.

Les 33 Rangers, de Kashechewan, de Fort Albany et de Kasabonika Lake, dans le Nord de l'Ontario, ont participé à l'exercice STALWART GUARDIAN 2014. Deux mille militaires, dont certains provenaient de la Grande Bretagne et des États-Unis, ont pris part à cet exercice d'une semaine en août, dans le cadre duquel des soldats canadiens ont défendu avec succès le canal Welland contre une attaque par un pays étranger.

« Le fait de faire face à quelqu'un, un civil ou un prisonnier, qui ne parle pas l'anglais, contribue à la vraisemblance de l'exercice », affirme le colonel Brock Millman, commandant du 31e Groupe-brigade du Canada, qui a dirigé l'exercice d'une valeur de 3,3 millions de dollars. « Les Rangers se sont très bien débrouillés, exactement comme nous le pensions. Ils ont bien exécuté leurs tâches. Nous ne pouvons que faire l'éloge de leur travail. »

Le Sgt John Anderson, commandant de la patrouille de Rangers canadiens de Kashechewan, a incarné un directeur adjoint d'une école qui a été vandalisée par un sympathisant de la force menant une attaque contre le canal Welland. Il ne s'est exprimé qu'en cri aux membres de l'Armée canadienne qui ont visité l'école pour l'interroger. Grâce à l'aide d'un Ranger pouvant parler cri qui a joué le rôle d'interprète, ils ont pu mener une entrevue avec lui.

Le Cplc Leslie Anderson s'est exprimé dans sa langue maternelle d'oji-cri pour jouer le rôle d'un soldat « ennemi » fait prisonnier par les soldats à la défense de l'Armée canadienne.

« Il s'agissait d'une nouvelle expérience pour moi, explique-t-il. C'était très vraisemblable. Les militaires ont fait ce qu'ils devaient faire; ils m'ont plaqué au sol et m'ont fouillé. J'avais l'impression de vivre une situation réelle, avec tous ces militaires équipés d'armes autour de moi. C'était à la fois très intéressant et très amusant. »

La Ranger Paula Nakogee a également joué le rôle de soldat fait prisonnière. Elle était debout, les mains en l'air, pendant que des soldats tirant des munitions à blanc étaient engagés dans un échange de tirs, tout près. Certains soldats ont ri lorsqu'elle a sorti sa caméra et commencé à prendre des photos avec une main, tout en gardant l'autre en l'air. « C'était excitant et très vraisemblable, affirme-t-elle. Je voulais prendre ce moment en photo. »

PHOTO : Sgt Peter Moon

La Ranger Paula Nakogee garde ses mains en l'air en jouant le rôle de prisonnière de guerre.

LE NCSM *TORONTO* est mis au service des forces maritimes de l'OTAN

À la mi-septembre, le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) *Toronto* a effectué une visite de quatre jours à Constanta, en Roumanie, au sein de l'unité opérationnelle 02 (TU02) du 2e Groupe de la Force navale permanente de réaction de l'OTAN (SNMG 2). La visite portuaire a permis de réitérer l'engagement de l'Alliance à l'égard de la défense et de la sécurité maritimes et de rassurer les alliés de l'OTAN dans la mer Noire.

Le SNMG 2 est une force maritime intégrée multinationale composée de navires de divers pays alliés, qui s'entraînent et mènent des opérations en équipe. L'OTAN peut avoir recours au Groupe pour effectuer une large gamme de tâches allant des exercices aux interventions en cas de crise, en passant par des missions opérationnelles réelles. La Force est utilisée dans la région méditerranéenne, mais, au besoin, elle peut être envoyée à tout endroit requis par l'OTAN, par exemple dans l'océan Indien pour l'opération OCEAN SHIELD.

« C'est avec honneur et humilité que nos navires ont participé à la visite de l'OTAN par voie maritime de la ville historique de Constanta, en Roumanie », a déclaré le capitaine de frégate Jason Armstrong, commandant du NCSM *Toronto* et commandant de la TU02 du SNMG 2. « Notre présence vise à réaffirmer le soutien et l'engagement solides de l'OTAN à l'égard de la solidarité au sein de l'Alliance. »

La visite portuaire a précédé les patrouilles et exercices maritimes effectués la semaine suivante par les pays participants; ceux-ci permettront d'accroître l'interopérabilité, la souplesse et la compréhension parmi les pays membres de l'OTAN et les pays partenaires.

PHOTO : NCSM *Toronto*

Les officiers qui accompagnent la TU02 du SNMG 2 montent la passerelle d'embarquement du NCSM *Toronto* afin d'assister à la réception organisée pendant la visite portuaire de Constanta.

LA COURSE DE L'ARMÉE DU CANADA 2014 affiche complet

PHOTO : Mike Pinder

Le départ en masse du trajet de 5 km de la 7e édition annuelle de la Course de l'Armée du Canada regroupait environ 13 000 coureurs, qui ont envahi la rue Elgin le 21 septembre.

Le capitaine Simon Mailloux, du Royal 22e Régiment, qui court dans le cadre du programme *Sans limites*, effectue un sprint vers la ligne d'arrivée de la course de 5 km.

Plus de 25 000 Canadiens et membres des FAC ont couru, marché ou roulé jusqu'à la ligne d'arrivée de la Course de l'Armée du Canada, à Ottawa, le 21 septembre dernier. La course, qui en était à sa septième année, est largement reconnue comme la course en plus forte croissance au pays. Des milliers de spectateurs se sont massés dans les rues d'Ottawa et de Gatineau pour encourager les participants.

Jusqu'à maintenant, la Course de l'Armée du Canada 2014 a récolté 350 000 $ pour le programme Sans limites et le Fonds pour les familles des militaires. Les dons continuent d'entrer, alors le total de l'argent recueilli cette année n'est pas encore connu. Vous avez encore le temps de faire un don de 5 $ en envoyant un texto à « ARMYRUN » au numéro 45678.

« L'ambiance électrisante qui règne lors du week-end de la Course de l'Armée du Canada, et surtout pendant les courses du dimanche, est merveilleuse », a souligné le commandant de l'Armée canadienne, le lieutenant-général Marquis Hainse. « La façon dont les Canadiens accueillent à bras ouverts nos militaires malades et blessés ainsi que leur famille est vraiment touchante, et je les remercie au nom de tous les soldats. »

La Course de l'Armée du Canada attire une vaste gamme de participants. Certains viennent rendre hommage à des membres de leur famille qui ont fait carrière dans les FAC ou à des êtres chers qui ont fait le sacrifice ultime pour leur pays. D'autres viennent saluer les soldats canadiens blessés et malades, qui sont un modèle de persévérance « sans limites » pour nous tous. Et des milliers viennent simplement remercier les hommes et les femmes des FAC pour tout ce qu'ils font pour nous protéger au pays et à l'étranger.

« Les Forces armées canadiennes protègent les intérêts des Canadiens, une responsabilité qui s'accompagne parfois de défis et de sacrifices. La course d'aujourd'hui était une excellente occasion pour la population canadienne de montrer son appui à nos hommes et nos femmes en uniforme et de rendre hommage au fier patrimoine militaire de notre pays », a déclaré le ministre de la Défense nationale, Rob Nicholson.

Pour en savoir plus sur la Course de l'Armée du Canada, visitez le **www.armyrun.ca/fr**. Les résultats de la course sont affichés sur le site **www.sportstats.ca**.

ANNONCES DU MOIS DE SEPTEMBRE

Les annonces de l'Équipe de la Défense tourbillonnaient en septembre, tout comme les feuilles d'automne.

1er septembre

L'ARC collabore avec ses alliés de l'OTAN

La Force opérationnelle aérienne (FOA) du Canada s'est jointe à la mission de police aérienne des pays baltes de l'OTAN. Le Canada continue de promouvoir la sécurité et la stabilité en Europe centrale et en Europe de l'Est face à une hostilité grandissante de la part de la Russie.

Pendant la mission, quatre aéronefs CF 188 Hornet et plus de 130 membres de l'ARC travailleront de concert avec nos alliés de l'OTAN jusqu'en décembre, afin de préserver l'intégrité de l'espace aérien estonien, letton et lituanien et d'intervenir en cas d'intrusion.

2 septembre

Les FAC participent à l'exercice STEADFAST JAVELIN II

Une centaine de soldats des FAC ont participé à l'exercice STEADFAST JAVELIN II en Lettonie dans le cadre de l'opération REASSURANCE, qui constitue l'engagement du Canada à collaborer avec ses alliés de l'OTAN en vue de promouvoir la sécurité et la stabilité en Europe centrale et en Europe de l'Est.

STEADFAST JAVELIN II est un exercice multinational qui s'est déroulé du 2 au 8 septembre dans cinq pays de l'Europe : l'Allemagne, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne. Cet exercice visait à développer et à améliorer l'interopérabilité, l'état de préparation, les capacités relatives aux opérations interarmées et les interventions multinationales en cas de crise.

4 septembre

Mise à l'essai de technologies sans pilote pour les opérations futures dans l'Arctique

Une équipe du MDN composée de scientifiques, de techniciens et de personnel nécessaire au projet est revenue d'une mission réussie qui avait pour but de tester des technologies sans pilote dans des conditions arctiques. Il s'agissait des premiers essais du genre dans un milieu arctique.

L'équipe scientifique de l'Expérience interarmées des FAC dans l'Arctique (EIA FAC), dirigée par Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), a effectué au total 34 essais à la SFC Alert en utilisant deux véhicules terrestres sans pilote et un véhicule aérien sans pilote, dans le but de s'attaquer aux défis liés aux opérations dans l'Arctique.

Le NCSM *Toronto* dans la mer Noire

Le NCSM *Toronto* a collaboré avec des navires de nations partenaires dans la mer Noire dans le cadre de l'op REASSURANCE, du 6 au 27 septembre.

Dans le sillage des actes d'agression de la Russie en Europe centrale et en Europe de l'Est, ces exercices d'entraînement et ces opérations maritimes de connaissance de la situation amélioreront la sécurité maritime dans la mer Noire.

Les FAC participent à un exercice multinational en Ukraine

Treize soldats de l'Armée canadienne ont participé à l'exercice RAPID TRIDENT 14, un exercice multinational qui s'est déroulé au Centre international de maintien de la paix et de sécurité, à Yavoriv, en Ukraine, du 11 au 28 septembre, alors que le Canada continue d'appuyer ses alliés en Europe de l'Est.

L'exercice RAPID TRIDENT 14 a été conçu pour appuyer les alliés et les pays partenaires et il a mis l'accent sur l'amélioration des opérations de stabilité et de soutien de la paix menées dans la région.

8 septembre

Passation de commandement du Commandement des opérations interarmées du Canada

Le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) a tenu une cérémonie de passation de commandement pour souligner le transfert du commandement du lieutenant général Stuart Beare au lieutenant-général Jonathan Vance.

15 septembre

Transport aérien de matériel militaire en Irak

Les FAC fournissent des services de transport aérien stratégique pour le transport de matériel militaire de la République tchèque à l'Irak. Dans le cadre de l'Op IMPACT, la Force opérationnelle aérienne du Canada en Irak a commencé des opérations à partir de la République tchèque, qui consistent à livrer en Irak des munitions pour armes légères fabriquées en Europe de l'Est, dans le but d'aider les forces de sécurité irakiennes à protéger les civils contre la menace terroriste présentée par l'État islamique de l'Irak et du Levant (EIIL).

Exercice national de recherche et de sauvetage au Labrador

L'ARC a tenu l'exercice national de recherche et de sauvetage (SAREX), du 15 au 20 septembre, à Terre-Neuve-et-Labrador. L'exercice de cette année, organisé par la 9e Escadre Gander et tenu à la 5e Escadre Goose Bay, a inclus environ 250 participants provenant des FAC, de l'Association civile de recherche et de sauvetage (ACRSA), de la Garde côtière canadienne et de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

SAREX est un exercice qui fournit des scénarios réalistes d'entraînement en vue de renforcer l'interopérabilité et les procédures décisionnelles au sein de la communauté de recherche et de sauvetage du Canada.

17 septembre

Le NCSM *Regina* rentre à Esquimalt

Le NCSM *Regina* est de retour à la BFC Esquimalt après un déploiement de huit mois en appui aux opérations ARTEMIS et REASSURANCE.

Le NCSM *Regina* avait quitté Esquimalt le 6 janvier pour la région de la mer d'Oman en appui à l'opération ARTEMIS. Le NCSM *Regina* a été réaffecté le 30 avril à l'opération REASSURANCE en vue de se joindre à la Force navale permanente de l'OTAN en Méditerranée. Le déploiement faisait partie de la contribution du Canada à la paix et à la sécurité en Europe de l'Est et en Europe centrale en réponse aux actes d'agression militaire et à l'invasion de l'Ukraine par le régime de Vladimir Poutine.

18 septembre

Le CEMD annonce des promotions, nominations et départs à la retraite chez les officiers généraux

Le général Tom Lawson, CEMD, a annoncé des ajouts à la liste des promotions, nominations et départs à la retraite pour cette année chez les officiers généraux des FAC. Ces officiers dirigent les FAC dans la défense des valeurs et des intérêts du Canada au pays et à l'étranger.

19 septembre

La MRC entame la transition vers la future flotte

Le vice amiral Mark Norman, commandant de la MRC, a annoncé le retrait du service imminent de quatre navires ayant atteint la fin de leur durée de vie opérationnelle. Il s'agit des NCSM *Protecteur* et *Preserver*, deux pétroliers ravitailleurs d'escadre de la classe Protecteur, ainsi que des NCSM *Iroquois* et *Algonquin*, deux navires lance-missiles de la classe Iroquois. Le retrait du service de ces navires était attendu depuis un certain temps et constitue une étape en vue de la mise en service de nouveaux navires et de nouvelles capacités dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, ainsi qu'une reconnaissance de l'engagement de la MRC à se servir des deniers publics de façon responsable tout en maintenant l'état de préparation des navires canadiens.

21 septembre

Le ministre Nicholson présente le nouvel uniforme de l'ARC

Le ministre de la Défense nationale, Rob Nicholson, et le commandant de l'ARC, le lieutenant général Yvan Blondin, ont présenté le nouvel uniforme de l'ARC. Le nouvel uniforme s'inspire de celui qui existait avant l'unification des Forces canadiennes tout en préservant l'aspect moderne auquel sont familiers les aviateurs actifs. Pour la plupart des grades, l'insigne sera reconnaissable puisqu'il arbore les symboles figurant sur les insignes que porte le personnel aérien depuis près d'un demi siècle.

La chronique **« LES INNOVATEURS »** présente des membres de l'Équipe de la Défense qui ont fait preuve de grande innovation et ingéniosité dans leur milieu de travail. À l'aide de récits vécus, la chronique illustre les idées innovantes proposées, celles qu'on a mises en œuvre, de même que leur incidence éventuelle sur l'Équipe de la Défense.

« L'innovation n'est pas certaine. Il faut subir plusieurs échecs avant de connaître un succès »

– Pascal Michaud

Embusqué dans un des nombreux bureaux à cloisons sans fenêtre qui se trouvent dans le bâtiment du pré Tunney, Pascal Michaud prépare avec diligence la prochaine étape de son projet primé. On dirait qu'il n'est pas au courant des qualités rares qu'il possède et dont la combinaison fait de lui un chef de file naturel dans le domaine de la technologie : il fait preuve d'une curiosité insatiable, est préoccupé par le rendement et est prêt à inlassablement remettre en question les idées traditionnelles.

En tant qu'ingénieur, il fait preuve d'une persévérance lui permettant de poursuivre une idée jusqu'à sa conclusion logique, même si cela lui prend plus d'une décennie.

« L'innovation n'est pas certaine. Il faut subir plusieurs échecs avant de connaître un succès », a mentionné M. Michaud.

Il travaille avec la Défense depuis presque 20 ans. Il a commencé sa carrière dans les Forces armées canadiennes (FAC) en tant qu'ingénieur maritime – Systèmes de combat, avant de devenir employé civil du ministère de la Défense nationale (MDN) en 2006. Actuellement, à titre d'ingénieur de projets pour le Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information), il passe tout son temps à résoudre des problèmes et à appliquer sa lucidité d'ingénieur pour concevoir les technologies à intégrer à l'infrastructure de la TI du Ministère. Et comme de nombreuses personnes au sein de la section de TI peuvent l'attester, ce n'est pas facile de créer des solutions adaptées aux besoins complexes du MDN et des FAC et de les appliquer à une si grande échelle.

DIFFUSION DES « CONDITIONS DU CHAMP DE BATAILLE » AUX MEMBRES DES FAC EN DÉPLOIEMENT

M. Michaud, qui a dernièrement remporté le prix d'innovation destiné aux membres de la collectivité de la GI/TI, a été reconnu pour ses réalisations exceptionnelles en matière de conception technique en GI/TI, qui ont donné lieu à une solution de réseau, à une solution mobile, ainsi qu'à un appareil avancé de régulation de la puissance pour le MDN et les FAC.

« Le projet comporte deux volets. Le premier est axé sur l'utilisation d'un réseau classique comportant des serveurs et des logiciels, en vue d'accéder aux renseignements sur le réseau de commandement et de contrôle à partir d'un poste de travail classique. L'autre volet, qui est le plus intéressant, concerne la capacité d'utiliser l'application dans une région éloignée dans le cadre d'un déploiement. Le réseau dépend de la communication par satellite pour que le personnel sur le terrain puisse recevoir des renseignements que j'appelle "conditions du champ de bataille" », a expliqué M. Michaud.

Les « conditions du champ de bataille » sont couramment connues sous le nom de « connaissance de la situation ». Autrement dit, la solution mobile permet aux militaires sur le terrain, ainsi qu'aux dirigeants supérieurs au quartier général, d'obtenir une représentation graphique d'une situation et du personnel concerné. Imaginez une carte avec des points qui, dans leur ensemble, démontrent avec précision une situation qui se déroule en temps quasi réel, que ce soit le déplacement d'un navire ou la présence possible d'ennemis. Dans le théâtre d'opérations, où la situation est en constante évolution, ces renseignements donnent un avantage certain à nos troupes et aux dirigeants supérieurs, en vue de les aider à réduire les risques et d'éviter de mettre leurs vies en danger.

Il est également possible d'appliquer cette technologie de façon pratique dans le contexte de l'exercice de notre souveraineté dans le Nord et de la conduite des opérations de recherche et de sauvetage, entre autres. « Le fait d'avoir ce type de connaissance de la situation nous permet vraiment d'éliminer le volet *recherche* des missions de recherche et de sauvetage », a affirmé M. Michaud.

UN MOMENT « EURÊKA » APRÈS 12 ANS DE TRAVAIL

« Le problème avec l'innovation, c'est qu'il n'y a pas de formule. L'idéal, c'est de créer un environnement adéquat pour essayer d'avoir un moment "eurêka", a mentionné M. Michaud. On demande aux innovateurs d'essayer de réduire la paperasserie en utilisant des processus, ce qui donne également lieu à beaucoup de paperasserie. À un point, il faut s'en détacher pour pouvoir faire avancer les choses. »

Qui de mieux pour mettre les choses de l'avant qu'un homme se décrivant comme marginal, qui n'est pas convaincu par la solution proposée par l'industrie et qui n'est pas découragé par la possibilité de subir des échecs? Même si l'industrie de la TI a créé une solution normalisée, qui a été utilisée par des pays alliés, un obstacle majeur l'empêchait d'être appliquée dans l'ensemble du MDN et des FAC.

« Si les FAC ont abandonné la solution, c'est en raison d'une seule grande contrainte : il était impossible de payer les frais liés à la solution des autres », a expliqué M. Michaud.

Ultimement, cette contrainte nous a obligés de réveiller notre esprit novateur et a ouvert la porte à de nouvelles possibilités. En résultat, l'innovation de M. Michaud se démarque des autres par une distinction rare : il s'agit d'un des seuls projets de TI qui a utilisé des services internes de conception.

« Si vous voulez vous démarquer du groupe, vous avez besoin d'une vraiment bonne idée de la voie à suivre. Il faut ensuite déterminer la prochaine étape, surtout si vous choisissez de ne pas suivre le chemin sûr », a mentionné M. Michaud.

Pour M. Michaud, la « prochaine étape » était de réduire autant que possible les exigences du projet. En déterminant ses besoins pour trouver une solution qui fonctionnait à cent pour cent, il pouvait choisir d'inclure moins d'améliorations et de fonctions spécialisées qui pourraient augmenter les coûts. En fait, sa conception définitive constitue une solution Chevrolet par rapport à l'option Cadillac de l'industrie.

Grâce à sa conception novatrice, M. Michaud a permis au Canada de se hisser au rang de chef de file à cette extrémité du spectre de la technologie. Comme ses innovations permettent de réaliser de grandes économies, de nombreux alliés du Canada ont hâte d'adopter cette technologie.

Plus important encore, cet ingénieur avant-gardiste peut déjà voir l'effet de ces nouvelles capacités, qui permettent d'améliorer la sécurité et l'efficacité des troupes des FAC et, par conséquent, la sécurité des Canadiens.

« Il faut prendre des risques dans l'innovation. Dans ce cas particulier, c'est en évitant des risques que l'innovation a vu le jour. »

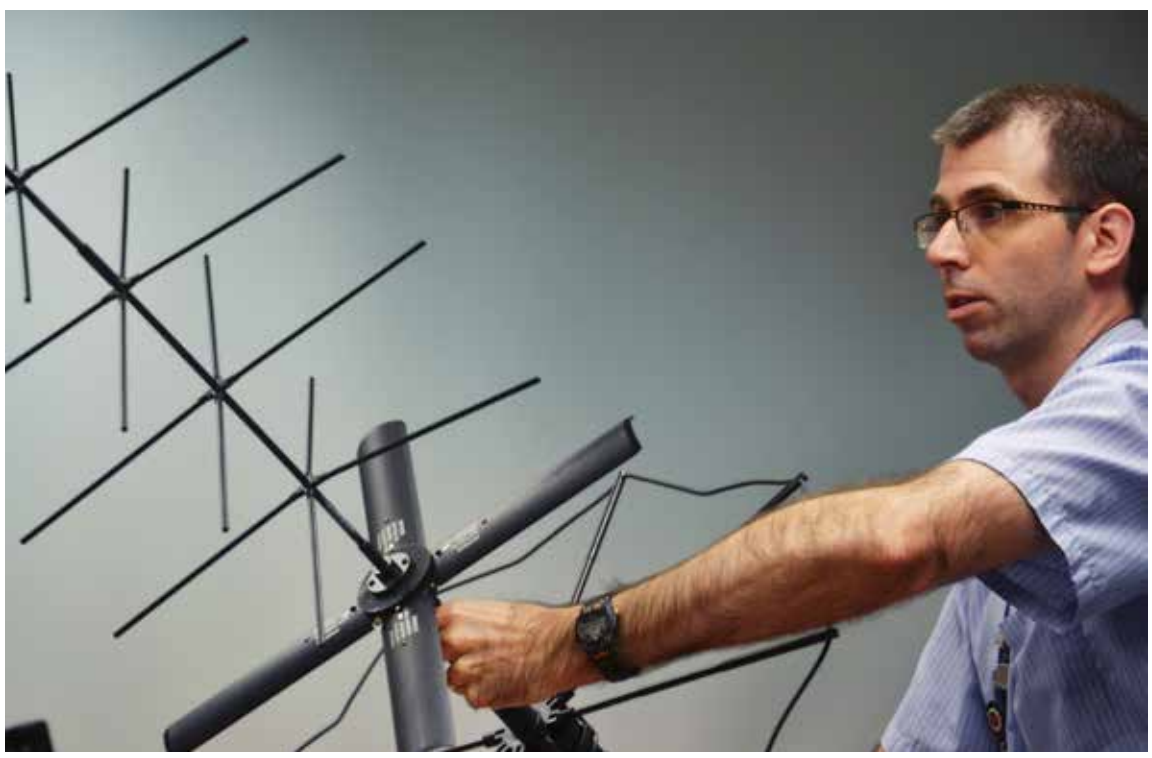

Pascal Michaud positionne l'antenne de son appareil de « météorologie sur le champ de bataille » alors qu'ils se prépare à faire la démonstration de son innovation.

La Technologie des cibles vise l'état de PRÉPARATION DES FAC

Des alarmes retentissent dans les haut-parleurs de la frégate canadienne, qui fait partie d'un ensemble de navires conçus pour protéger la flotte contre toute attaque. Le capitaine de corvette ordonne à l'équipe de combat d'attaquer le petit bâtiment ennemi qui s'approche rapidement. Le petit bâtiment est visible entre les réticules de l'intérieur de la salle de contrôle des armes.

« Cible engagée monsieur. Permission de faire feu? », répond un opérateur. La permission est accordée. Des bruits forts provenant de l'anneau à munitions retentissent dans l'air au-dessus du Pacifique. « Cible détruite », confirme l'opérateur.

Cela est le type de scénarios simulé lors d'un exercice d'entraînement multinational. De tels exercices donnent aux pays l'occasion de simuler des manœuvres réalistes qui aiguisent leur capacité à se défendre contre un certain nombre de dangers auxquels ils pourraient faire face en mer. La Marine royale canadienne (MRC) est revenue récemment de l'exercice Rim of the Pacific (RIMPAC) qui a eu lieu du 26 juin au 1er août 2014. Le ministre de la Défense nationale a reconnu que cet exercice a permis l'amélioration de la préparation opérationnelle et de la coordination internationale des FAC.

Des systèmes d'objectif sophistiqués, qui peuvent dresser un portrait d'un réalisme sinistre des divers types de menaces auxquels la MRC doit être préparée, alimentent des exercices d'entraînement de derrière la scène. À un coût de production beaucoup plus bas que les chars, les avions et les bateaux dotés en personnel, les systèmes d'objectif contrôlés à distance (sans pilote) fournissent aux FAC des occasions d'entraînement de type simulé qui imitent économiquement toutes sortes de scénarios de menace.

Les systèmes d'objectif modernes présentement en service pour les Forces sont le résultat d'un partenariat de plusieurs décennies entre Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) et l'industrie.

PROGRAMME SUR LES SYSTÈMES D'OBJECTIF CANADIENS

Conçu pour répondre à des besoins militaires précis, l'héritage de systèmes d'objectif canadiens a commencé il y a plus de 30 ans par une demande des FAC faite à RDDC. Dans les années 1970, l'armée utilisait des cibles d'entraînement de base remorquées par aéronef et dont la capacité était rudimentaire comparativement à celle des systèmes d'objectif d'entraînement d'aujourd'hui.

« Notre travail consistait à évaluer des systèmes d'armes pour les FAC. Nous développions, testions et validions toutes sortes de solutions dont un grand nombre sont encore utilisées aujourd'hui », explique Bill Jones, scientifique de RDDC à la retraite et chef de l'équipe s'occupant du Programme sur les systèmes d'objectif canadiens. Les responsables du Programme ont établi des partenariats avec des chefs de file de l'industrie afin d'élaborer un ensemble de systèmes de cibles, chacune des générations de ceux-ci étant plus perfectionnées que la dernière. Aujourd'hui, ces cibles téléguidées sont reconnues au sein de l'industrie comme faisant partie des meilleurs produits d'entraînement dans leur catégorie.

« Si ce n'était pas pour des cibles, la première fois que certains des membres des Forces utiliseraient une arme à feu, ce serait contre une menace réelle. Je crois que la plupart des Canadiens seraient d'accord pour dire que nous ne voudrions pas qu'aucun de ces braves hommes et femmes ne combattent sans avoir d'abord suivi la formation appropriée pour se protéger et, par le fait même, nous protéger », explique Terry Meidinger, un membre à la retraite de RDDC qui fait partie de l'équipe de monsieur Jones.

PREMIÈRES CIBLES

Avant la fin des années 1970, les FAC utilisaient des cibles d'artillerie comme le Radop – une cible en forme de bombe faite de papier mâché qui était remorquée par un aéronef. Se rendant compte que ce genre de cibles remorquées n'atteignait pas son plein potentiel, le personnel de RDDC a conçu un nouveau type de cibles remorquées appelé le Milkcan et l'a muni d'un indicateur de distance au but. L'indicateur a amélioré la précision du stagiaire en fournissant des renseignements sur le nombre de fois que la cible a été touchée ou manquée.

Le succès suivant en matière de technologie est né du besoin de la MRC de tester et d'étalonner des systèmes d'armes contre la menace de missiles. Le groupe de RDDC a conçu un canon de 13 cm existant pour tirer des projectiles à signature radar augmentée (nommés projectiles à visibilité radar accrue (PRAP)) d'un navire à l'autre. Encore en usage aujourd'hui un peu partout dans le monde, les projectiles sont capables de simuler des menaces aériennes comme un aéronef ou un missile à l'aide de la lentille d'augmentation de la visibilité radar, qui fait paraître les menaces de la bonne taille sur les radars navals.

Pour former des opérateurs navals à détecter des missiles qui arrivent à basse altitude, des cibles propulsées par fusée comme la ROBOT-X ont été conçues. Ce développement a pavé la voie à la création de la cible aérienne Vindicator (1989), utilisée pour simuler un aéronef ennemi; cette cible est encore utilisée aujourd'hui par l'Armée, la Marine et la Force aérienne.

CIBLES D'AUJOURD'HUI

La Vindicator a été la première cible que l'on a fait voler à distance à l'aide de cette technologie. Aujourd'hui, les FAC utilisent la Vindicator et les drones de catégorie DT de MTSC pour s'entraîner contre les menaces aériennes. Ces cibles aériennes sont des avions sans pilote, petits, mais puissants qui effectuent des manœuvres à haute vitesse mettant à l'épreuve l'artillerie et les systèmes d'armes.

La Hammerhead, une partie de la formation de la MRC de l'exercice RIMPAC de cette année, ressemble à un petit bateau de course et prépare la MRC aux attaques effectuées à l'aide de petits bateaux et aux attaques coordonnées effectuées à l'aide de multiples petits bateaux.

Montrant son seul système de formation, la MRC a donné aux autres pays l'occasion de s'entraîner avec les cibles sophistiquées pendant l'exercice. D'après le commandant Paul Francoeur de la Flotte canadienne du Pacifique, « les menaces asymétriques sont une réalité dans les zones d'opération où les navires de guerre de la MRC se déploient régulièrement. La Hammerhead est une cible représentative des menaces, qui présente des défis et qui permet à toute l'équipe (de la vigie sur les ponts supérieurs au commandant) d'effectuer un entraînement d'une grande valeur ».

PHOTO : Cpl Johanie Maheu

Un membre d'équipage du NCSM *Athabascan* tire de sa mitrailleuse de calibre .50 sur la cible « Hammerhead » sans équipage, dans le cadre de l'exercice de groupe opérationnel (TGEX) effectué dans l'océan Atlantique.

Les scientifiques canadiens ont développé des anticorps qui semblent fort prometteurs pour traiter le virus Ebola.

PHOTO : Frederick A. Murphy

Le Canada est devenu un chef de file mondial de la recherche sur le virus EBOLA grâce à son sens de l'anticipation

Un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest ont connu la pire éclosion du virus Ebola : des milliers de citoyens, de travailleurs humanitaires et de professionnels de la santé ont été infectés et des miliers en sont morts. Bien que des solutions soient à diverses étapes d'essai, aucun traitement ou vaccin contre l'Ebola n'a encore été officiellement approuvé pour les humains.

Il y a de l'espoir : la communauté médicale se tourne vers des traitements expérimentaux, certains d'entre eux développés dans le cadre de l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) (IRTC). L'IRTC était un programme fédéral dirigé par Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), qui est maintenant intégré au Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS), ce dernier également dirigé par RDDC en partenariat avec Sécurité publique Canada.

Les scientifiques canadiens ont développé des anticorps et des vaccins qui semblent fort prometteurs pour traiter le virus Ebola. Deux des trois anticorps qui forment le traitement expérimental ZMapp ont été à l'origine développés par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) grâce au financement de l'IRTC. C'est le traitement expérimental qui a été administré aux deux travailleurs humanitaires américains qui ont contracté le virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

UN VACCIN CONTRE LE VIRUS EBOLA

Le Canada est également associé au VSV-EBOV, un vaccin contre le virus Ebola. En 2005, l'IRTC a fourni à l'ASPC le financement nécessaire à la création du processus de fabrication rendant possible la production de la version pharmaceutique du vaccin destiné à des essais cliniques. Cela a servi d'important catalyseur pour bâtir la réserve dont le gouvernement du Canada a fait don à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour contrer l'éclosion actuelle du virus en Afrique de l'Ouest.

« Ces types de traitements sont essentiels, non seulement pour aider à contenir les éclosions et pour traiter la population générale, mais aussi pour protéger le personnel des Forces armées canadiennes, les intervenants civils et les travailleurs humanitaires et médicaux qui pourraient être exposés à des menaces, comme le virus Ebola, lorsqu'ils répondent à des incidents au pays et à l'étranger. », a énoncé le Dr Marc Fortin, Chef de la direction de RDDC et sous-ministre adjoint (Science et technologie), du ministère de la Défense nationale.

> « *Voilà un excellent exemple du travail d'équipe de la communauté canadienne des sciences et technologies au sein du gouvernement qui a permis une réalisation importante pour la santé et la sécurité mondiales .* »
>
> – Dr Marc Fortin

ANTICIPATION ET ACTION

Après les événements terroristes du 11 septembre 2001, des gouvernements à l'échelle du monde ont réuni leurs meilleurs experts afin d'élaborer des stratégies innovatrices pour protéger leurs citoyens et leurs institutions contre les nouvelles menaces.

Depuis ce temps, l'IRTC et le PCSS qui lui a succédé ont investi environ 7 millions de dollars au cours de onze ans pour financer l'Agence de la santé publique du Canada et ses partenaires afin qu'ils élaborent des solutions pour contrer la menace du virus Ebola.

Ces programmes favorisent des partenariats privilégiés qui rassemblent les meilleurs esprits scientifiques du Canada dans le but de travailler sur des enjeux importants en matière de sécurité publique comme le virus Ebola. Alors que l'éclosion du virus fait rage actuellement, les répercussions déterminantes des décisions prises en premier au Canada, il y a plus d'une décennie, soulignent comment ces programmes ont contribué et continuent de contribuer à la protection des Canadiens et du monde.

LE NOUVEL UNIFORME
de l'Aviation royale canadienne

Le ministre de la Défense nationale, Rob Nicholson, et le commandant de l'Aviation royale canadienne (ARC), le lieutenant général Yvan Blondin, ont présenté le nouvel uniforme de l'ARC, le 21 septembre, lors de la cérémonie de commémoration de la bataille d'Angleterre. Cette initiative s'inscrit dans la restauration, entreprise par le gouvernement, de la culture distinctive et de la fière histoire de chacune des branches des FAC, ce qui mettra en valeur l'identité de la plus jeune branche militaire du Canada.

« Notre gouvernement est résolu à renforcer les liens qui unissent les membres actifs des Forces armées canadiennes et leurs prédécesseurs. Je félicite les membres de l'Aviation pour le rétablissement de certains aspects de la fière tradition de leur branche », a signalé le ministre Nicholson.

Le nouvel uniforme s'inspire de celui qui existait avant l'unification des Forces canadiennes tout en préservant l'aspect moderne auquel sont familiers les membres actifs. Pour la plupart des grades, l'insigne sera reconnaissable puisqu'il arbore les symboles figurant sur les insignes que porte le personnel aérien depuis près d'un demi siècle.

Afin de souligner le 90e anniversaire de la création de l'ARC cette année, l'insigne de grade et les insignes d'épaule nationaux apposés sur les uniformes des officiers et des militaires du rang seront cousus d'un fil de couleur distinctive gris perle, soit la couleur originale portée par les militaires du rang de l'ARC jusqu'en 1968. La forme des boutons des tuniques sera la même, mais les boutons ne seront plus de couleur dorée, mais argentée. Le passepoil des couvre-chefs des officiers généraux (broderie) passera de la couleur dorée à la couleur gris perle.

« La présentation de ce nouvel uniforme, avec le retour des couleurs originales des insignes, coïncide avec le 90e anniversaire de l'ARC. Ces couleurs ont été portées par les courageux aviateurs canadiens à des tournants de l'histoire de notre nation, et nous sommes fiers de rétablir ce symbole qui nous lie à notre histoire et notre patrimoine », a expliqué le lieutenant général Blondin.

Autre changement : les grades « private » (soldat), « airman » (aviateur) et « airwoman » (aviatrice) » seront remplacés par un seul grade, celui d'« aviator » (aviateur). Ce grade s'appliquera aux militaires du rang qui se sont récemment enrôlés dans l'ARC. L'insigne du grade d'« aviateur » sera représenté par une seule hélice piquée sur les uniformes des membres de l'ARC. L'ARC préservera la nomenclature actuelle des grades pour les officiers.

À compter du 1er avril 2015, les membres de l'ARC commenceront à arborer leurs nouvelles couleurs au fur et à mesure que leurs uniformes seront confectionnés. Tous les membres de l'ARC arboreront leurs nouvelles couleurs d'ici le 75e anniversaire de la bataille d'Angleterre, en septembre 2015.

PHOTO : Cplc Vincent Carbonneau, Rideau Hall

Greg Erickson reçoit son prix spécial récompensant 60 années de service des mains de David Johnston, gouverneur général du Canada et de Wayne G. Wouters, greffier du Conseil privé.

FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX HONORÉS À RIDEAU HALL

La cérémonie du Prix d'excellence de la fonction publique a eu lieu le 16 septembre à Rideau Hall, afin de souligner l'excellence, le professionnalisme et le leadership dont ont fait preuve plus de 200 fonctionnaires dans les services qu'ils offrent aux Canadiens. Les prix ont été décernés par le Gouverneur général du Canada, Son Excellence, le très honorable David Johnston et par le greffier du Conseil privé, Wayne G. Wouters.

Qu'il s'agisse d'enquêter et de faire rapport sur les lieux de catastrophes, d'améliorer l'accès à des données, de retenir l'attention de Canadiens aux quatre coins du pays depuis l'espace, les différents accomplissements des récipiendaires du Prix d'excellence de la fonction publique, cette année, témoignent de la façon dont ils ont su relever toute une gamme de défis professionnels dans le milieu fédéral.

DEUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE À L'HONNEUR

Un prix spécial pour 60 années de service a été décerné à Greg Erickson. Après 28 années de service au sein des Forces armées canadiennes, au Canada comme à l'étranger, il a été employé civil pendant 32 autres années. Pendant ses 60 années de service, M. Erickson a mis en application ses compétences et ses connaissances techniques au profit des opérations militaires et de nombreux projets de défense et d'initiatives dans les domaines de la défense aérienne, de la gestion de l'information et de la technologie. Depuis 15 ans, le travail essentiel de M. Erickson a apporté au MDN une renommée nationale et internationale à titre de leader novateur en matière d'architecture d'entreprise.

Tyler Palamar, qui est actuellement en affectation du MDN, a reçu le Prix d'équité en matière d'emploi et de diversité pour son travail auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Sa contribution au Comité directeur des employés souffrant de troubles du développement a été soulignée. Il a démontré son leadership en contribuant à l'évolution de la culture de travail pour les employés de la fonction publique canadienne qui ont des besoins particuliers.

Les accomplissements des récipiendaires de cette année sont décrits sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

LOREENA MCKENNITT EST NOMMÉE COLONEL HONORAIRE DE L'ARC

L'Aviation royale canadienne (ARC) a récemment annoncé la désignation de Loreena McKennitt comme nouveau colonel honoraire de l'ARC. Le colonel honoraire McKennitt était auparavant colonel honoraire du 435e Escadron de transport et de sauvetage à la 17e Escadre Winnipeg. Elle relèvera maintenant directement du commandant de l'ARC, le lieutenant-général Yvan Blondin, qui est basé au Quartier général de la Défense nationale.

« Je connais Mme McKennitt depuis qu'elle a été nommée colonel honoraire à Winnipeg en 2006 », a dit le lieutenant-général Blondin. « Au fil des ans, j'ai été à même de constater le travail remarquable qu'elle a accompli pour les membres du 435e Escadron de transport et de sauvetage. Je suis extrêmement fier qu'elle continue de faire partie de la grande famille de l'ARC. »

Mise en nomination pour des Grammy Awards et des prix Juno, le colonel honoraire McKennitt est une chanteuse, une auteure-compositrice et productrice de renommée internationale qui a vendu plus de 14 millions de disques dans le monde.En 1998, elle a créé le Fonds commémoratif Cook-Rees pour le sauvetage et la sécurité nautique, après que trois personnes qui lui étaient très chères ont péri dans un accident de bateau.

Les colonels honoraires font partie intégrante de la grande famille de la Force aérienne. Ce sont d'anciens officiers de la Force aérienne ou des citoyens canadiens qui sont issus des horizons les plus divers et qui se sont distingués, y compris des personnalités bien connues du public et de la collectivité. Leur rôle est indispensable à l'esprit de corps au sein de l'ARC. Le titulaire du titre honorifique a un rôle de conseiller, et le titre ne confère aucune autorité ou fonction de commandement.

PHOTO : Caporal Vicky Lefrançois

David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du Canada (à gauche), présente à Loreena McKennitt le parchemin marquant sa nomination à titre de colonel honoraire de l'Aviation royale canadienne, accompagné du lieutenant-général Yvan Blondin, Commandant de l'Aviation royale canadienne (à droite), lors de la Conférence des colonels honoraires à Québec.

TECHNOLOGIE : l'avenir de l'Armée canadienne

Une séance de démonstration de technologie servant au suivi de la force bleue a eu lieu à Toronto, en collaboration avec le Centre de recherche de RDDC Ottawa. Cette activité avait pour but de montrer l'interopérabilité de différents appareils tels que les téléphones intelligents, les réseaux mobiles spéciaux et les affichages tête haute.

Afin d'être prête à relever les défis actuels qui se posent dans un contexte mondial en constante évolution, l'Armée canadienne participe à l'essai des technologies de communications avancées telles que les réseaux spéciaux mobiles (MANET). Les MANET sont des types de réseaux sans fil qui résistent aux pannes de connexion.

En permettant des communications poste-à-poste entre appareils mobiles sans dépendre des ressources centralisées ou des infrastructures fixes (comme par exemple des stations cellulaires), les militaires canadiens seront en mesure de communiquer entre eux, où qu'ils soient en mission dans le monde. « *Le combat intelligent et la prise de décisions plus judicieuses que celles de l'ennemi sont ce que permet de remporter la bataille désormais* », souligne le major Janus Cihlar, de la Direction des besoins en ressources terrestres de l'Armée canadienne.

L'adoption de nouvelles technologies par les FAC n'est pas une surprise; il s'agit d'une priorité clé de l'Armée qui vise à fournir aux membres de son effectif le meilleur équipement possible. Pour ce faire, il faut définir les lacunes actuelles en matière de capacités et travailler avec d'autres partenaires afin de satisfaire aux exigences opérationnelles du personnel de l'Armée.

En se basant sur les leçons retenues du récent engagement du Canada en Afghanistan, les chefs des l'Armée ont décidé d'investir dans l'amélioration constante de l'efficacité opérationnelle des membres de l'effectif. Les militaires d'aujourd'hui sont susceptibles de se retrouver à pied dans différents environnements urbains et/ou des terrains complexes et de faire face à un ennemi apte à utiliser la technologie sur un champ de bataille non conventionnel.

Ces réalités exigent des solutions qui peuvent s'adapter aux nouveaux environnements dynamiques, tout particulièrement en ce qui a trait à la capacité à communiquer efficacement tout en se fiant moins aux réseaux traditionnels centralisés.

HARMONISATION AVEC LA STRATÉGIE DE DÉFENSE *LE CANADA*

La Stratégie de défense *Le Canada* d'abord garantit au Canada le maintien d'une force militaire moderne de premier ordre, bien entraînée, bien équipée et préparée à relever les défis du XXIe siècle. Des projets comme ceux-là permettent à l'Armée de se concentrer sur ses principales priorités afin de se conformer à cette stratégie, y compris l'entraînement de militaires hautement efficaces pour les missions nationales et internationales ainsi que l'acquisition d'équipement pour protéger les militaires alors qu'ils localisent et détruisent l'ennemi.

En fin de compte, fournir aux femmes et aux hommes de l'Armée les meilleurs outils disponibles nous assurera qu'ils seront en mesure de nous dire « Mission accomplie », ce qui est la priorité de tout militaire.

Pour des mises à jour sur les projets et des articles sur la nouvelle technologie, consultez la page Web de Recherche et Développement pour Défense Canada : **http://www.drdc-rddc.gc.ca/fr/index.page**

Modifications à la politique sur les indemnités de RÉINSTALLATION DES FAC

Les membres des Forces armées canadiennes et leurs familles bénéficient d'un programme de rémunération et d'avantages sociaux robuste. La Politique sur l'indemnité de déménagement à un domicile projeté offre aux militaires admissibles la possibilité de retourner dans leur ville natale ou de choisir l'emplacement de leur domicile à la fin de leur service.

Des modifications ont été faites à l'indemnité afin de correspondre davantage aux autres agences et ministères fédéraux tels que la GRC. Les modifications visent également à améliorer la gérance financière associée à cette politique, à rendre l'indemnité plus généreuse à l'endroit des militaires libérés pour des raisons médicales et à donner plus de souplesse en cas de circonstances exceptionnelles. Les modifications suivantes à l'indemnité relative au dernier déménagement entreront en vigueur :

- Pour être admissibles, les membres des FAC devront déménager à plus de 40 kilomètres de leur résidence.
- L'indemnité sera offerte aux militaires admissibles pendant un an à partir de la date de leur retraite de la Force régulière avec possibilité de prolongation d'un an dans des circonstances exceptionnelles, par exemple si le militaire souffre de troubles de santé, s'il doit suivre un programme de réadaptation professionnelle ou s'il éprouve des problèmes familiaux.
- Les militaires libérés ou mutés dans la Force de réserve, qui doivent quitter un logement géré par le gouvernement et qui souhaitent obtenir un dernier déménagement dans un rayon de 40 kilomètres, auront droit à une indemnité maximale de 10 000 $.
- Les militaires libérés pour des raisons médicales qui souhaitent déménager dans un rayon de 40 kilomètres auront toujours droit de le faire en conformité avec le Programme de réinstallation intégrée des Forces canadiennes.
- Le Chef d'état-major de la défense et le Chef du personnel militaire peuvent autoriser personnellement, au cas par cas, des déménagements payés dans un rayon de 40 kilomètres en vertu du Programme de réinstallation intégrée des Forces canadiennes pour des motifs humanitaires. Pour qu'on évoque un motif humanitaire, il faut que le militaire vive des circonstances personnelles jugées particulièrement difficiles, par exemple lorsqu'un militaire ou une personne à sa charge souffre d'une blessure ou d'une maladie ou lorsqu'il fait face à une difficulté inhabituelle, non méritée ou d'une ampleur disproportionnée indépendante de sa volonté.
- Tous les membres formés des FAC qui quittent le service militaire pour des raisons médicales sont maintenant admissibles à un dernier déménagement payé n'importe où au Canada, sans égard au nombre d'années de service.

Les anciens membres de la Force régulière libérés ou mutés avant la date d'entrée en vigueur de la nouvelle politique relative aux derniers déménagements auront droit à l'indemnité en vertu de la politique antérieure. Les membres de la Force régulière en service qui ont conclu un contrat ou engagé des fonds pour un dernier déménagement dans un rayon de 40 kilomètres auront encore droit à l'indemnité complète en vertu de la politique antérieure. La politique modifiée s'appliquera à ceux qui ont une date de retraite prévue après la date d'entrée en vigueur de la politique modifiée.

Comme il faut s'y attendre en période de changement, il y aura probablement des questions au sujet de ces modifications. Tous ceux et celles qui souhaitent savoir si leur situation personnelle sera affectée par la nouvelle politique sont invités à communiquer avec leur bureau local des libérations ou consultez la page : **http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-politiques-normes-avantages-reinstallation/2014-tdm.page.**

DES CONSEILS D'EXPERT :

Attention aux distractions quand vous faites de l'exercice!

Q : Pour réduire les risques de blessures, ma stratégie consiste à faire un entraînement croisé. Deux fois par semaine, je fais 30 km de vélo sur un sentier de conditionnement physique qui est également emprunté par les marcheurs et les coureurs. Par mesure de précaution, je fais toujours tinter ma clochette pour prévenir les personnes qui se trouvent devant moi. La plupart des piétons se rangent sur le bord du sentier lorsqu'ils entendent la clochette. Cependant, certaines personnes n'ont aucune réaction et sursautent quand je les double. Je remarque que la plupart portent des écouteurs. J'ai peur de causer une collision ou d'effrayer quelqu'un à mort. Est-ce une inquiétude qui mérite d'être communiquée à d'autres?

— Cplc Smart

R : Cplc Smart,

Félicitations pour cette stratégie personnelle de réduction des blessures. L'entraînement croisé est un moyen très efficace de rester en forme et de réduire l'usure du corps.

Malheureusement, les personnes qui se laissent distraire pendant une séance d'exercice sont relativement nombreuses, et elles représentent un danger pour elles-mêmes et pour les autres. J'ai vu des marcheurs en train de lire, d'envoyer un texto, de parler au téléphone et d'écouter de la musique avec des écouteurs. Ces activités n'ont rien de dangereux si vous les pratiquez sur un tapis roulant, un exerciseur elliptique ou un vélo stationnaire. Vous êtes alors généralement dans un environnement contrôlé qui vous empêche de faire obstacle à d'autres personnes qui font de l'exercice.

Lorsque vous vous entraînez dehors, dans des endroits que vous partagez avec des véhicules, des cyclistes, des marcheurs, des coureurs, des adeptes du patin à roues alignées, des animaux sauvages ou domestiques et des gens qui cherchent à semer la discorde, il est très important de rester conscient de ce qui se passe autour de vous. Nous ne nous rendons pas compte à quel point notre sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat nous aide à détecter les dangers. Par exemple, si vous n'entendez pas le chien agressif qui jappe parce que vous êtes trop près de sa cour, il se peut que vous ne soyez pas en mesure de réagir assez rapidement pour vous protéger contre une morsure.

Le principe à retenir : il est extrêmement important de rester conscient de votre entourage lorsque vous faites de l'exercice à l'extérieur. Si vous entendez ou si vous voyez des dangers possibles avant qu'ils ne se matérialisent, vous accroissez de beaucoup vos chances de rester en sécurité. Envisagez de laisser vos appareils électroniques à la maison – vous serez surpris de voir à quel point vous pouvez aimer l'exercice en l'absence de toutes ces distractions.

— Dr Darrell Ménard, M.D., diplômé en médecine sportive

La réponse ci-dessus provient de l'équipe Énergiser les Forces. Envoyez toute question connexe à* +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull*. Seules les questions retenues feront l'objet de chroniques subséquentes.

TENIR L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE EN BONNE SANTÉ

VISEZ JUSTE - MANGEZ SANTÉ : MESSAGES NUTRITIONNELS

Visez juste – Mangez santé est une campagne d'information visuelle (point de choix) et saisonnière qui est offerte dans les salles à manger des Forces armées canadiennes. Par le bilan de messages et de conseils placés sur les tables et aux lignes de service, cette campagne incite la clientèle à faire des choix santé judicieux.

Les gras cachés. Voyez la différence!

- 1 gros muffin (175 g) = 4 c. à thé de matières grasses
- 1 rôtte de pain de blé entier + 5 ml de beurre ou de margarine = 1 c.à thé de matières grasses
- Poutine, 40 frites = 13 c.à thé de matières grasses
- Frites, 40 unités = 5 c.à thé de matières grasses
- 1 pomme de terre au four + 5mL de buerre ou de margarine = 1 c.à thé de matières grasses.

Faites des choix santé pour réduire votre consommation de matières grasses.

Faites le plein d'énergie avec des glucides et des fluides

Avant une séance d'exercice, faites le plein avec :

- bagel ou rôtie avec confiture et jus 100% pur
- compote de pommes, craquelins et eau
- barre de céréales faible en gras, raisins et eau
- sandwich au jambon et tomate avec moutarde (au lieu de la mayo), poire et lait
- yogourt, banane et jus 100% pur

Pour plus de faits et d'informations, consultez la page suivante : **www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-sante-bien-etre-nutrition/mangez-sante-messages-nutritionnel.page.**

UN MEMBRE DES FAC A PARTICIPÉ À UN TRIATHLON IRONMAN AUX ÉTATS-UNIS

Le major Gerry Hardy, coordonnateur de direction de la défense CBRN et du soutien opérationnel, a participé à la compétition annuelle Ironman de Louisville, à Louisville, au Kentucky, à la fin de l'été. Le triathlon comprenant une nage de 3,8 km, une course à vélo de 180 km et une course à pied de 42 km jusqu'à la ligne d'arrivée. Cet événement était ouvert à tous les participants, et des athlètes des quatre coins du monde y ont participé.

La major Hardy a terminé sa course en 13 heures 8 minutes, ce qui l'a placé au 726e rang parmi les 2 505 participants, et au 100e rang dans sa catégorie d'âge.

75e anniversaire

de la participation du Canada à la Deuxième Guerre mondiale

PHOTO : Bibliothèque et Archives Canada

Des militaires montent à bord d'un navire à Halifax pour se rendre à l'étranger.

Le 10 septembre est une date importante, car il s'y est produit un événement qui a contribué à définir l'histoire de notre pays et des Forces armées canadiennes. Il y a soixante quinze ans, le Canada a choisi d'envoyer ses meilleurs citoyens dans des pays lointains afin de se battre pour la liberté et les valeurs que nous chérissons de nos jours. La Deuxième Guerre mondiale a commencé le 1er septembre 1939, alors que les armées allemandes ont déferlé sur la Pologne.

DÉCLARATION DE GUERRE À L'ALLEMAGNE

La Grande Bretagne et la France ont respecté leurs engagements envers la Pologne et déclaré la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. Le 7 septembre, le Parlement du Canada s'est réuni en session extraordinaire; le 9 septembre, il accorde son appui à la Grande Bretagne et à la France et, le 10 septembre, le roi George VI annonce que le Canada a déclaré la guerre.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, plus d'un million de Canadiens et de Terre Neuviens — hommes et femmes — s'étaient enrôlés et 45 000 y avaient perdu la vie.

Au début, la majorité des députés ont convenu, avec le premier ministre Mackenzie King, de ne pas imposer de conscription. Les Canadiens se sont enrôlés en grand nombre, en appui à l'effort de guerre.

En 1942, la Grande Bretagne a insisté pour que Mackenzie King rehausse l'effort de guerre du Canada en imposant une conscription. Étant donné qu'une telle mesure allait à l'encontre de sa promesse initiale « de ne pas nécessairement imposer une conscription », Mackenzie King a décidé de tenir un vote national. Malgré un résultat majoritaire en faveur d'une conscription, Mackenzie King a attendu deux ans avant de l'imposer, en 1944.

LES CANADIENS SE DISTINGUENT À LA GUERRE

Les Canadiens ont servi avec distinction sur terre, en mer et dans les airs, et ce, dans presque tous les théâtres les plus importants de cette guerre. La Marine royale du Canada a été au cœur de l'anéantissement de la menace que représentaient les U boot dans le Nord de l'Atlantique. L'Aviation royale du Canada a pris une part active pour freiner la production de guerre de l'Allemagne. Quant à l'Armée canadienne, elle a joué un rôle essentiel en Italie, ainsi que lors du débarquement en Normandie le jour J et lors de la libération des Pays-Bas.

« J'ai la chance de constater chaque jour le même courage de nos membres actifs des Forces armées canadiennes. Ces courageux militaires, hommes et femmes, ont également beaucoup contribué à façonner le rôle du Canada sur la scène internationale. C'était la première fois que le Canada déclarait spontanément la guerre, et il ne fait aucun doute que notre pays est sorti transformé de ce conflit. Ces hommes et ces femmes ont forgé la réputation du Canada sur la scène mondiale et ont contribué à défendre nos valeurs de paix et de liberté ainsi que le principe de la primauté du droit. C'est l'héritage que ces courageux Canadiens nous ont laissé », a déclaré le ministre de la Défense nationale, l'honorable Rob Nicholson.

Le gouvernement du Canada est déterminé à préserver notre historique militaire et s'assurer que nos héros Canadiens ne tombent jamais dans l'oubli.

COMMÉMORATION DES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE

À COLORADO SPRINGS

Plus de 700 militaires et dirigeants communautaires, dont le ministre de la Défense nationale, l'honorable Rob Nicholson, ont pris part à une cérémonie de commémoration des attentats du 11 septembre au quartier général du NORAD, à la base aérienne des monts des Cheyennes (CMAFS) de Colorado Springs, au Colorado. Le commandant du Commandement de l'Amérique du Nord et du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, l'Army General Charles « Chuck » Jacoby, a ouvert la cérémonie dans les célèbres installations de l'époque de la guerre froide en souhaitant la bienvenue aux distingués visiteurs et en demandant à la foule de se lever pour accueillir tous les premiers répondants présents.

« Aujourd'hui, nous réfléchissons aux événements du 11 septembre, lorsque les amis et les alliés de l'Amérique nous ont apporté leur appui. J'ai toujours vu les relations binationales comme un immense avantage concurrentiel. Il est évident que nos amis les plus fidèles sont nos voisins canadiens. »

Partenariat Canada-États-Unis

Devant les participants et représentants officiels de la défense américaine, le Ministre Nicholson a souligné le caractère unique et la persistance des relations de défense Canada-État-Unis en temps de paix comme dans la tourmente internationale. La cérémonie s'est terminée par le dépôt d'une couronne à la mémoire des victimes.

« C'est un grand honneur de représenter le gouvernement et le peuple du Canada à cette cérémonie, a affirmé le ministre Nicholson, de la tribune installée tout près du monument commémoratif du 11 septembre de la CMAFS. Même si les événements remontent à plus d'une décennie, il ne fait aucun doute que chacun d'entre nous s'en souvient comme si c'était hier. Nous avons été horrifiés par l'invasion de l'Amérique du Nord, mais le NORAD a su réagir rapidement. »

« La profondeur et la solidité de notre partenariat sont reconnues partout au monde », a mentionné le ministre Nicholson, qui s'est également dit impressionné de voir les puissances canadienne et américaine travailler côte à côte dans l'impressionnant complexe des Cheyennes.

Monument commémoratif du 11 septembre à la Base aérienne des monts des Cheyennes de Colorado Springs, au Colorado.

Le monument commémoratif du 11 septembre de la CMAFS est une poutre d'acier tordue, de 2,4 m de longueur et de 340 kg, qui faisait partie de la structure d'une des tours du World Trade Center de New York. Il vient rappeler ceux qui sont morts dans les attentats et souligner le travail des militaires qui ont donné leur vie dans les années qui ont suivi.

Opération NOBLE EAGLE

Depuis les attentats du 11 septembre, des membres du personnel américain et canadien ont joué un rôle capital pour fermer et protéger l'espace aérien de l'Amérique du Nord, dans le cadre de l'opération NOBLE EAGLE. Colorado Springs, qui abrite le quartier général du NORAD, est le pivot de l'amitié et de la collaboration militaire Canada-États Unis. Le NORAD est un commandement binational qui est responsable de l'alerte et du contrôle aérospatiaux et de l'alerte maritime pour le Canada, l'Alaska et la zone continentale des États-Unis.

La cérémonie au ton grave a ravivé les souvenirs des participants, qui se sont remémorés où ils étaient le jour des attentats. Les expériences relatées allaient des jeunes hommes et femmes qui l'ont appris à l'école aux dirigeants communautaires qui ont immédiatement pris des mesures pour protéger ceux dont ils avaient la responsabilité, jusqu'à ceux qui se sont rendus directement dans des bureaux de recrutement en jurant d'amener devant la justice les auteurs de ces actes haineux.

LA BATAILLE D'ANGLETERRE :

LES ESCADRONS DE COOPÉRATION AVEC L'ARMÉE

La 19e Escadre a tenu une cérémonie soulignant le 74e anniversaire de la bataille d'Angleterre au parc patrimonial de la 19e Escadre.

PHOTO : Cpl Jennifer Chiasson

Des membres de l'Aviation royale canadienne se sont rassemblés partout au Canada, le 21 septembre, pour rendre hommage aux courageux hommes et femmes qui ont servi pendant la bataille d'Angleterre. En ce jour, nous avons souligné les exploits des pilotes peu connus de groupes de coopération avec l'armée qui ont pris les commandes de leurs avions pendant cette fameuse bataille.

Chaque année en septembre, nous commémorons l'engagement et les sacrifices des Canadiens qui ont servi pendant la bataille d'Angleterre. Quelque 100 Canadiens ont participé aux combats, la plupart au sein du 1er Escadron de chasse de l'Aviation royale canadienne (ARC). Toutefois, deux autres escadrons canadiens, dont les activités et le soutien ne sont à peu près jamais mentionnés, étaient aussi présents en Grande-Bretagne durant la bataille d'Angleterre.

Il s'agit du 110e et du 112e Escadron, tous deux chargés de collaborer avec l'Armée de terre. Pendant la bataille d'Angleterre, ils ont joué un rôle primordial dans la préparation et l'entraînement en cas d'invasion puis, lorsque la bataille a éclaté, dans le soutien au Royal Air Force's (RAF) Fighter Command (commandement des avions de chasse) et au 1er Escadron de chasse de l'Aviation royale canadienne (ARC).

Alors que la bataille d'Angleterre faisait rage, la pression sur les ressources du Fighter Command s'accentuait. Cette situation a donné lieu à ce qui fut peut-être la plus importante contribution du 110e et du 112e Escadron de collaboration avec l'Armée, soit l'affectation de six de ses pilotes au 1er Escadron de chasse de l'ARC.

Le 1er Escadron aurait probablement dû se retirer des combats beaucoup plus tôt sans cet apport de nouveaux pilotes. Leur disponibilité a permis non seulement à l'escadron de conserver son identité canadienne, mais surtout de poursuivre ses vols et de se battre jusqu'au 10 octobre. Il se peut que les pilotes du 110e et du 112e Escadron envoyés à la 5e et à la 6e Unité d'entraînement opérationnel aient été reconnus pour leur participation à la bataille d'Angleterre au sein du 1er Escadron de chasse de l'ARC ou d'escadrons de la RAF; toutefois, on a oublié ou on n'a jamais su qu'ils appartenaient à l'origine aux deux escadrons de collaboration avec l'Armée.

En Grande-Bretagne, les deux escadrons de collaboration avec l'Armée ont obtenu peu de reconnaissance pour leur soutien durant la bataille d'Angleterre. Pourtant, le soutien qu'ils ont apporté au 1er Escadron de chasse de l'ARC a été essentiel, car il a permis à ce dernier de poursuivre ses opérations, de conserver son identité canadienne et de demeurer la fierté de l'ARC pour son rôle dans cette bataille décisive.

PROGRAMME D'ÉTHIQUE DE LA DÉFENSE

DEFENCE ETHICS PROGRAMME

Le Programme d'éthique de la Défense

Commentaire : Sur le plan éthique, que feriez-vous?

Note de la rédaction du PED : Nous avons décidé de modifier le format du dilemme du mois afin d'alterner entre les dilemmes et la publication de commentaires des lecteurs, dans les cas où le nombre de réponses le justifie. Nous espérons que ce changement fera également accroître le niveau d'engagement des lecteurs, car vos idées concernant les scénarios peuvent être communiquées à grande échelle. Ainsi, un nouveau scénario sera présenté le mois prochain. Dans le présent numéro, il est question des commentaires sur le scénario hypothétique précédent, dans lequel Ted, un militaire récemment revenu d'Afghanistan, manifeste en public un comportement agressif ayant une incidence sur les civils, y compris son propre enfant.

Les commentaires reçus à propos de ce scénario étaient variés et parfois intenses. Quelques lecteurs ont critiqué le choix de scénario, qui véhicule le cliché de « l'instabilité psychologique du militaire ayant combattu en Afghanistan », lequel n'est pas bien étayé par des preuves médicales. Selon un lecteur, le texte laisse entendre que le combat seul pourrait engendrer des problèmes de comportement, ce qui pourrait laisser croire au public que tous les vétérans se « comportent mal ». Un autre lecteur, en revanche, a trouvé ce dilemme « très bien ciblé ».

L'ensemble d'hypothèses ou de déductions pouvant être faites par un observateur dans une situation donnée varie beaucoup, et la façon dont nous interprétons la situation dès le départ peut grandement influencer notre réaction. Sur le plan éthique, il serait bon de s'en tenir à la ligne directrice suivante : être attentif à ses propres hypothèses au moment d'interpréter une situation. Peut-être cette règle s'applique-t-elle aux auteurs aussi bien qu'à certains lecteurs. Il n'est pas venu à l'esprit des auteurs que certains pourraient voir des clichés inutiles dans ce scénario. De toute évidence, il importe de se rappeler que de nombreux phénomènes peuvent avoir des facteurs de causalité multiples.

Selon la plus récente Stratégie du médecin général en matière de santé mentale, « l'exposition au combat et l'exposition à des atrocités sont des facteurs de risque de maladie mentale post-déploiement ». Pourtant, il est également vrai que « le déploiement ne représente qu'une part relativement faible du fardeau global des troubles mentaux au sein des FAC ». Comme l'a indiqué un lecteur, il est possible que certains militaires éprouvant de la difficulté à la suite d'opérations vivent déjà des problèmes dans d'autres aspects de leur vie personnelle – un exemple concret tiré d'une expérience personnelle a d'ailleurs été cité à l'appui –, et le service militaire pourrait compliquer encore davantage la situation existante (p. ex., finances, couple, santé). Il est évident que l'observateur n'a pas suffisamment d'information de fond pour juger des facteurs clés expliquant ce qui s'est produit.

Comme nous avons tenté d'indiquer clairement lors de la discussion du mois dernier, le problème d'un point de vue éthique consiste non pas à déterminer si quelque chose devrait être fait, mais plutôt ce qui devrait être fait. Un lecteur a souligné que, si Ted est de grade inférieur à l'observateur, ce dernier a l'obligation professionnelle de favoriser le bien-être de Ted. Pour certains, il pourrait également y avoir une exigence législative d'intervenir. Le Programme d'éthique de la Défense souscrit à l'examen systématique de toutes les options (incluant l'option « ne rien faire ») et à l'évaluation de leurs forces et de leurs faiblesses par rapport aux valeurs et aux principes du code d'éthique et aux résultats possibles/probables associés à chaque action supposée. Il faut admettre que certains observateurs qui devraient ou qui doivent agir choisissent de ne rien faire malgré de bonnes intentions, quoique confuses. Ils peuvent hésiter ou renoncer à agir par peur d'empirer la situation. Un observateur peut avoir le moyen d'agir s'il est suffisamment informé pour savoir qu'une certaine intervention sera plus utile que l'inaction complète. Le fait de soupeser nos options par rapport aux manquements à l'éthique de l'option « ne rien faire » peut nous inciter à agir.

En ce qui concerne les réponses prudentes, un lecteur a noté qu'il est peu probable qu'une intervention immédiate auprès de Ted produise les résultats escomptés, mais que les deux autres options sont à retenir : obtenir des conseils judicieux de la communauté de la santé mentale et informer la chaîne de commandement du comportement nettement inapproprié du militaire. De nombreux autres lecteurs sont d'avis que l'observateur pourrait aborder Ted comme un pair à un autre moment approprié et l'inviter à discuter.

« L'isolement est un facteur aggravant commun [en pareil cas] (…) le comportement du militaire risque de repousser même les bons amis et les membres de la famille », comme l'a écrit un lecteur. Une relation de soutien pourrait réellement aider quelqu'un dans la situation de Ted.

Nous tenons à souligner le risque de proposer à Ted d'être son confident. Ce serait un geste gentil, mais sans doute insuffisant, compte tenu du besoin d'influencer le cours des choses promptement. En outre, une personne qui informe une tierce partie et qui offre à Ted d'être son confident (si cette offre est acceptée) peut se placer en situation de conflit, à moins de ne rien cacher à Ted concernant ce qui a été fait.

Merci à tous ceux et celles qui ont répondu au dilemme. N'hésitez pas à envoyer d'autres commentaires, même si le prochain numéro portera sur une situation différente.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, à **+Ethics-Ethique@CRS DEP@ Ottawa-Hull.**

L'EX MAPLE ARCH 14 – LA PERTINENCE D'UN EXERCICE MULTINATIONAL NE SE DÉMENT PAS

L'exercice MAPLE ARCH (ex MA), un exercice d'entraînement annuel mené par les FAC depuis 1999, s'est déroulé du 8 au 18 septembre avec la participation de soldats de la Lituanie, de la Pologne et de l'Ukraine. Bien des choses se sont passées dans le monde depuis le tout premier exercice. Lors de l'ex MAPLE ARCH 1, la paix régnait en grande partie dans le monde occidental. La guerre froide était terminée depuis presque 10 ans. Seules les attaques à la bombe à Nairobi et à Dar es Salaam en 1998 avaient donné un indice du danger imminent posé par Al Qaïda et des années de conflits qui s'annonçaient en Afghanistan, en Iraq et ailleurs.

Un exercice « à l'extérieur de la zone de confort »

L'effort principal de l'exercice a été l'exercice de poste de commandement (XPC) intensif de quatre jours. Durant cette période, le groupe cible de l'instruction, composé de membres du personnel choisis du 5e Bataillon, 21e Brigade de carabiniers Podhale des Forces terrestres polonaises, avec un important appui de la Lituanie et de l'Ukraine, a pu constater par lui-même ce que signifiait l'euphémisme utilisé par leurs mentors des FAC : « les sortir de leur zone de confort ».

En réalité, une quantité presque écrasante de changements de scénarios leur ont été lancés, obligeant ainsi l'état-major du bataillon à réagir et à planifier à un rythme extraordinaire afin que le bataillon demeure « dans l'action ». Le scénario de l'ex MA 14 se déroulait dans une nation insulaire fictive en proie à d'innombrables conflits et qui était confrontée à un grand nombre, sinon à la totalité, des défis auxquels ont fait face les FAC au cours des deux dernières décennies dans le monde.

Selon le colonel Volodymyr Yudanov du commandement des forces à mobilité élevée des Forces armées ukrainiennes et commandant du contingent ukrainien pour l'ex MA 14, « l'entraînement multinational a une grande valeur pour les Forces armées ukrainiennes. Il est très important pour notre coopération internationale et il revêt un important intérêt pratique pour tous les participants. »

Déstabilisation en Europe de l'Est

Quinze ans après le premier exercice MAPLE ARCH, la valeur des exercices multinationaux a pris une nouvelle pertinence contemporaine en raison des événements déstabilisants qui se déroulent en Europe de l'Est, à peine une journée de route de l'endroit où a eu lieu l'ex MA 14, au Quartier général du bataillon multinational, à la Garnison Lublin, à Lublin, en Pologne.

« Le premier ex MAPLE ARCH a eu lieu en 1999. L'objectif initial était simplement de créer des liens militaires entre le Canada, la Lituanie, la Pologne et l'Ukraine », a expliqué le colonel Dariusz Sobotka, commandant de la Brigade multinationale et officier responsable de l'ex MA 14. « Nous pouvons maintenant dire que le but premier de l'ex MAPLE ARCH 1 a été atteint. Aujourd'hui, nous collaborons », a renchéri le Col Sobotka, « et l'ex MAPLE ARCH 14 s'inscrit dans le cadre de la mission principale de la Brigade multinationale : les opérations de soutien de la paix. »

Valeur de l'entraînement multinational

La valeur de ce genre d'entraînement a été bien comprise par toutes les personnes impliquées. « Compte tenu de la situation actuelle en Ukraine, il ne fait aucun doute que nous avons besoin d'un nouveau type de forces armées puissantes et professionnelles », a précisé le Col Yudanov. « Notre participation à des exercices comme RAPID TRIDENT et MAPLE ARCH démontre notre contribution aux efforts de consolidation de la paix, en plus de nous permettre d'acquérir des compétences utiles et de mieux comprendre les procédures internationales. »

L'ensemble de l'entraînement s'est déroulé sous les yeux vigilants de mentors des FAC. Le capitaine Jeremy Wigmore, du West Nova Scotia Regiment, et mentor des FAC au Centre des opérations tactiques (COT), reconnaît que l'environnement d'instruction de l'ex MA 14 est réciproque.

« Les membres des FAC doivent transmettre leurs connaissances et leur savoir-faire à nos partenaires alliés, mais il est tout aussi important qu'ils apprennent d'eux et qu'ils améliorent les relations de défense bilatérales du Canada », a signalé le Capt Wigmore.

Alexandra Bugailiskis, ambassadrice du Canada en République de Pologne, a pu voir de près l'entraînement. « Le Canada, par l'intermédiaire du Programme d'instruction et de coopération militaires des FAC, est fier de travailler avec ses alliés et amis de la Lituanie, de la Pologne et de l'Ukraine », a-t-elle mentionné.

« Le déploiement d'officiers et de sous-officiers sélectionnés dans le cadre de cet exercice permet aux FAC d'appuyer notre stratégie d'engagement nationale et de renforcer nos liens spéciaux dans cette importante région du monde », a déclaré le Lieutenant-colonel Steve Hale à la fin de l'ex MA 14 « Les petites équipes de mentors continuent d'accroître de façon exponentielle non seulement les compétences militaires de chaque nation, mais aussi notre interopérabilité. »

Impact stratégique de l'ex MA 14

L'ex MA 14 a été un petit exercice qui a eu une incidence stratégique. Il s'est déroulé au sud-ouest de l'emplacement où se trouvent les ressources de l'Op REASSURANCE de l'ARC, en Lituanie, non loin de la contribution de l'Armée canadienne à l'op REASSURANCE en Pologne, soit des parachutistes du 3e Bataillon, The Royal Canadian Regiment. Il a eu lieu tout juste après l'ex STEADFAST JAVELIN II, en Lettonie, et tout juste avant l'ex RAPID TRIDENT, en Ukraine. L'ex MA 14 représente un autre exemple de l'engagement inébranlable du Canada envers ses amis et ses alliés en Europe de l'Est.

DES PLANIFICATEURS CANADIENS EN MISSION À L'APPUI DE L'OTAN RENTRENT AU PAYS

Alors que l'instabilité croissait en Europe de l'Est au début du printemps, les Forces armées canadiennes (FAC) ont affecté six CF 18 Hornet et 20 officiers d'état-major au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE) de l'OTAN. Le contingent des FAC a participé aux mesures immédiates d'apaisement de l'OTAN. Ces mesures visent à renforcer la défense collective, à montrer la solidarité au sein de l'Alliance et d'assurer les membres de celle-ci que l'OTAN est en mesure de favoriser la paix et la sécurité dans la région.

PHOTO : Sgt Emily Langer

Le colonel Kevin Cameron, planificateur stratégique supérieur canadien, donne un briefing au Groupe d'orientation en matière d'intervention dans le cadre de l'élaboration du plan de contingence au SHAPE, en Belgique.

Le contingent est entré en fonction en avril. Au cours des mois suivants, les officiers d'état-major ont clairement prouvé la cohésion et la résolution de l'OTAN à l'égard des actions agressives de la Russie en Ukraine, tout en confirmant le rôle du Canada au sein de l'OTAN et son engagement à la défense collective. Ainsi, le Canada a pu renforcer les relations bilatérales et multilatérales avec les alliés de l'OTAN.

Le Commandant suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR) a intégré les officiers d'état-major des FAC au sein du SHAPE. Cela a permis d'accroître grandement l'agilité et la capacité d'intervention du QG, ce qui revêt une importance particulière en temps de crise. La majorité des officiers ont été affectés au bureau des plans et au Centre de gestion approfondie des crises et des opérations (CCOMC), où ils ont dirigé l'élaboration des plans de contingence concernant le renforcement de la sécurité des pays qui constituent la frontière Est de l'OTAN en Europe et ont directement contribué aux mesures d'apaisement de l'OTAN.

D'autres officiers d'état-major ont été affectés aux bureaux des Communications stratégiques et affaires publiques, ce qui a permis au SACEUR d'assurer la connaissance de la situation et de diffuser les mesures de l'OTAN de façon proactive. L'effet d'apaisement a ainsi été maximisé, tout en soulignant leur tendance à réduire l'escalade. Certains officiers ont été particulièrement affectés à l'élaboration de l'instruction collective afin de mieux préparer l'Alliance au nouvel environnement de sécurité dans lequel se trouve l'OTAN. Enfin, à l'appui de tout cela, des officiers d'état-major ont été affectés aux bureaux du SHAPE afin de fournir du renseignement militaire essentiel, du soutien logistique, de la gestion de l'information et de la coordination civilo-militaire en ce qui concerne les activités susmentionnées.

Après avoir terminé leurs tâches avec succès dans le cadre des mesures immédiates d'apaisement de l'OTAN, ces officiers d'état-major des FAC sont de retour au Canada.

LE CEMD ASSISTE À LA RÉUNION DU COMITÉ MILITAIRE DE L'OTAN

Le chef d'état-major de la défense, le général Tom Lawson, et ses homologues de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) se sont récemment rassemblés à Vilnius, en Lituanie, pour la réunion de la plus haute autorité militaire de l'OTAN, le Comité militaire. Cet organe réunit les chefs de la défense des pays membres de l'OTAN.

Le Comité militaire de l'OTAN joue un rôle essentiel en s'appuyant sur les enseignements tirés des missions de l'Alliance. Il veille à ce que les forces alliées demeurent interopérables, modernes et capables d'intervenir dans toutes les situations où l'Alliance pourrait avoir besoin d'elles.

« Cette réunion représentait une importante tribune de discussion avec nos alliés de l'OTAN sur la situation en Ukraine et en Iraq ainsi que sur d'autres questions de sécurité qui intéressent l'Alliance », a déclaré le Gén Lawson. « Elle m'a permis de réitérer l'engagement ferme du Canada envers l'OTAN et de souligner le travail des membres des Forces armées canadiennes qui jouent un rôle de premier plan dans la contribution du Canada aux mesures d'apaisement de l'OTAN. »

Le Gén Lawson a fait valoir la rapidité avec laquelle le Canada s'était engagé à mettre un vaste éventail de capacités au service de ses alliés d'Europe centrale et d'Europe de l'Est ainsi que la récente aide matérielle et financière consentie à l'Ukraine et à l'Iraq. Il a de plus réitéré le soutien du Canada aux efforts d'apaisement à long terme de l'OTAN, notamment au plan d'action pour l'état de préparation de l'Alliance qui a été annoncé au sommet.

Avec ses alliés de l'OTAN, le Canada a pris des mesures d'apaisement immédiates pour contribuer aux efforts de l'OTAN tout en renforçant la sécurité et la stabilité de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est.

Voici quelles sont ces mesures :

- En mer, le NCSM *Toronto*, frégate de la Marine royale canadienne, participe à des opérations et à des exercices avec les forces maritimes permanentes de l'OTAN dans la mer Méditerranée et la mer Noire.
- Au sol, des soldats de l'Armée canadienne sont déployés en Europe centrale et en Europe de l'Est pour des exercices d'entraînement visant à développer et à accroître l'interopérabilité, l'état de préparation, les capacités opérationnelles interarmées et la capacité d'intervention multinationale en cas de crise.
- Dans les airs, une force opérationnelle de chasseurs CF-188 est venue s'ajouter aux effectifs de la mission de police aérienne dans les pays baltes, en Lituanie.

En outre, le Canada maintient son engagement à l'égard de l'ensemble des tâches essentielles de l'OTAN, notamment la défense collective, et il fournit des capacités modernes et déployables pour les missions des alliés ainsi que du personnel bien entraîné pour sa structure de commandement.

LE CANADA ACCUEILLE LES 12ES JEUX DE GUERRE MULTILATÉRAUX

Les 12es Jeux de guerre multilatéraux (JGM) ont porté sur des questions comme la sécurité maritime, le terrorisme, la piraterie et les opérations d'évacuation de non-combattants. Des délégués de l'Argentine, du Brésil, du Canada, du Chili, du Mexique, du Pérou et des États-Unis se sont réunis à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 8 au 12 septembre pour prendre part aux JGM organisés par le Centre de guerre navale des Forces canadiennes (CGNFC) et étudier les problèmes soulevés des points de vue stratégique et opérationnel. Il s'agit de la troisième fois que le Canada accueillait ces Jeux, dont la portée et le mandat ont évolué avec le temps.

« Plus que jamais, il est important pour plusieurs raisons d'être efficaces dans nos activités de planification et dans notre réaction à une multitude de menaces », affirme le contre-amiral John Newton, commandant des Forces maritimes de l'Atlantique. « Nous pouvons régler nos problèmes au-delà de nos frontières et y travailler comme des membres d'une même équipe – comme des alliés. »

Histoire des Jeux de guerre

Les premiers Jeux de guerre ont eu lieu en 1998 et réunissaient les États-Unis, le Canada et le Chili. Appelés les Jeux de guerre trilatéraux, ils s'inscrivaient dans le cadre d'une initiative de la United States Navy visant à faire participer des partenaires sud-américains à des opérations de la coalition.

« Tous les participants continuent de tirer profit de cette expérience unique au cours de laquelle les chefs militaires, les conseillers juridiques et les diplomates peuvent se pencher sur des sujets de préoccupation communs dans le domaine maritime », explique le capitaine de corvette Peter Cassidy, du CGNFC.

En 2002, le CGNFC a accueilli les Jeux de guerre pentalatéraux (un séminaire de jeux de guerre à une seule partie) destinés à améliorer la coopération et l'interopérabilité par la mise à l'épreuve des stratégies maritimes et des capacités opérationnelles maritimes internationales des pays participants (Argentine, Brésil, Chili, Canada et États-Unis). Les cinq pays se sont penchés sur des questions d'intérêt commun et ont élaboré et mis à l'essai des doctrines, tactiques et publications compatibles. Les leçons apprises des Jeux de guerre antérieurs ont permis de raffermir les liens entre les pays et d'accroître l'interopérabilité et la coopération. En 2008, le Canada était de nouveau l'hôte des Jeux, qui ont été appelés cette fois les Jeux de guerre hexalatéraux du fait de l'arrivée d'un nouveau participant : le Pérou.

De l'avis du capitaine de vaisseau Darren Garnier, commandant du CGNFC, « la Marine royale canadienne doit continuer de développer ses atouts historiques, c'est-à-dire sa souplesse, son adaptabilité et sa capacité de fonctionner de manière efficace et efficiente avec des alliés traditionnels et non traditionnels ». De plus, « les rapports et la compréhension fondamentale que nous avons établis nous seront utiles non seulement aujourd'hui, mais également dans les environnements de sécurité maritime difficiles du futur. »

October is CYBER SECURITY AWARENESS Month

Members of the Defence Team have to be especially aware of threats in the cyber world. Many of us deal with sensitive information in the course of our duties, and we must remind ourselves that this information could be attractive to outsiders, and a potential target of hackers.

The ADM (Information Management) Group's intranet site (img.mil.ca) provides information and tools to help you meet your security responsibilities. For more cyber awareness information see page 6.

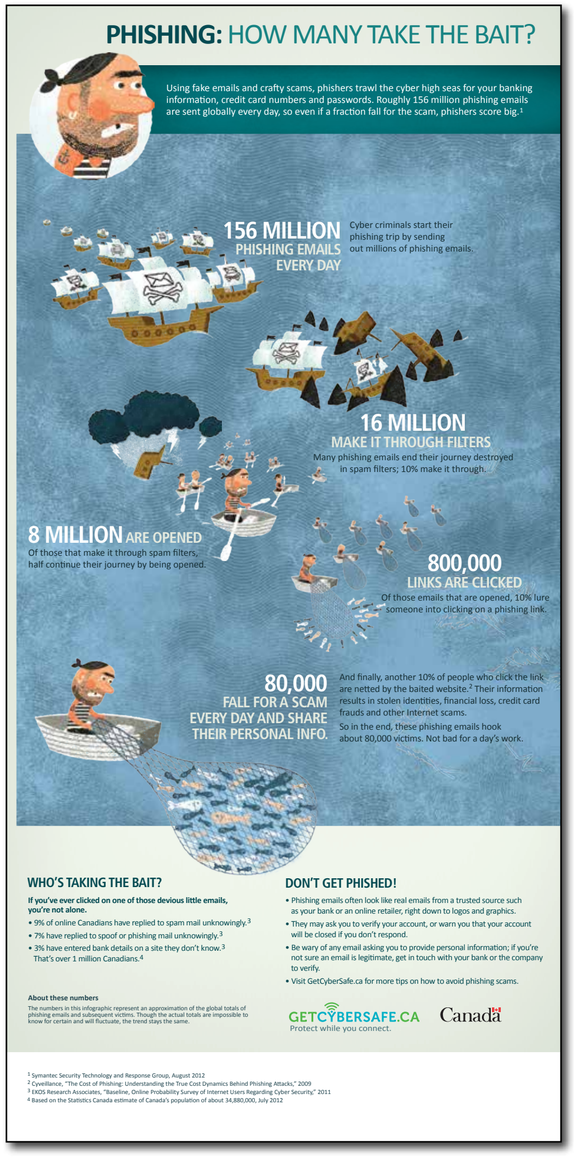

GET CYBER SAFE

Get Cyber Safe is a national public awareness campaign created to educate Canadians about Internet security and the simple steps they can take to protect themselves online. The campaign's goal is to bring together all levels of government, the public and private sectors, and the international community, to help Canadians be safer online.

The campaign is an important component of **Canada's Cyber Security Strategy**, which is dedicated to securing government systems, partnering to secure vital cyber systems outside the federal government, and helping Canadians to be secure online.

The campaign is being led by Public Safety Canada on behalf of the Government of Canada.

HOW TO RECOVER FROM A CYBER INCIDENT

If you believe you have been the victim of a cyber security incident, please contact the following organizations as appropriate.

- **Call your bank.** If your bank account or credit cards are involved, you'll want to report it, and cancel cards, right away to avoid being liable for the losses.
- **Call the police** and keep note of the report number for reference.
- **Call Canada's main credit reporting agencies** and put a fraud alert on your credit report:
  - Trans Union Canada (1-866-525-0262, Québec 1-877-713-3393)
  - Equifax Canada (1-866-779-6440)
- **Call Service Canada at 1-800-O-Canada** if any of your federally-issued ID was compromised (for example social insurance number or passport). If you believe your driver's licence or health card was compromised, contact your provincial or territorial ministry responsible for transportation or the provincial or territorial government department responsible for health.
- **Call the companies where your identity was used.** They will tell you what information they need, whether an investigation has been started and how you can recover the money that was stolen.
- **Contact the Privacy Commissioner of Canada** for identity theft issues (PIPEDA) 1-800-282-1376 or **www.privcom.gc.ca** for advice and assistance.
  Note: Quebec, British Columbia, and Alberta have separate privacy laws that are similar to PIPEDA, so please contact your Provincial Commissioner.
- **Call the Canadian Anti-Fraud Centre** (CAFC) at 1-888-495-8501 or visit **www.antifraudcentre.ca** to report any incidents of Cyber Incidents or fraud.

Always take time to record the things you've done to report the fraud. A few extra minutes could save you a lot of frustration down the road.

Octobre est le Mois de la SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ

Les membres de l'Équipe de la Défense doivent être particulièrement au courant des menaces qui existent dans le cyberespace. Bon nombre d'entre nous avons à traiter avec des renseignements sensibles dans le cadre de nos fonctions, et nous devons garder à l'esprit que ces renseignements peuvent être attrayants pour les gens de l'extérieur et s'avérer une cible potentielle pour les pirates informatiques.

Le site intranet du groupe du SMA (Gestion de l'information) contient une foule de renseignements et d'outils pour vous aider à prendre vos responsabilités en matière de sécurité. Pour en savoir plus sur la sensibilisation à la cybersécurité, consultez la page 6.

PENSEZ CYBERSÉCURITÉ

« Pensez cybersécurité » est une campagne nationale de sensibilisation publique conçue pour sensibiliser les Canadiens à la sécurité en ligne et les informer des étapes à suivre pour se protéger en ligne. La campagne a pour objectif de rassembler tous les ordres de gouvernement, les secteurs public et privé et la communauté internationale pour aider les Canadiens à naviguer en toute sécurité en ligne.

La campagne fait partie intégrante de la Stratégie de cybersécurité du Canada, laquelle vise à protéger les systèmes gouvernementaux, à nouer des partenariats pour protéger les cybersystèmes essentiels à l'extérieur du gouvernement fédéral et à aider les Canadiens à se protéger en ligne.

La campagne est menée par Sécurité publique Canada au nom du gouvernement du Canada.

QUE FAIRE POUR CORRIGER LA SITUATION

Si vous croyez avoir été victime d'un incident de cybersécurité, veuillez communiquer avec les organisations suivantes selon le cas.

- **Appelez la banque.** Si votre compte de banque ou vos cartes de crédit sont en cause, vous devez le signaler à la banque et annuler les cartes immédiatement, afin que vous ne soyez pas tenu d'assumer les pertes.
- **Appelez la police,** et conservez le numéro du rapport de police à titre de référence.
- **Appelez les principales agences canadiennes d'évaluation du crédit** afin qu'un avis de fraude soit inscrit sur votre dossier de crédit :
  - TransUnion Canada (1-866-525-0262, Québec 1-877-713-3393)
  - Equifax Canada (1-866-779-6440)
- **Appelez Service Canada au numéro de téléphone : 1-800-O-Canada** si l'une de vos cartes d'identité fédérales a été compromise (p. ex., numéro d'assurance sociale ou passeport). Si c'est le cas pour votre permis de conduire ou votre carte santé, communiquez avec le ministère provincial/territorial des Transports ou le ministère provincial/territorial de la Santé.
- **Appelez les entreprises où votre identité a été utilisée.** On vous demande les renseignements voulus, on vous informe si une enquête a été lancée et ce que vous devez faire pour récupérer votre argent.
- **Communiquez avec le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada,** en cas de vol d'identité (LPRPDE), au numéro : 1-800-282-1376 ou à l'adresse : **www.privcom.gc.ca**, pour demander conseil et assistance.
  Nota : Le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont leurs propres lois sur la protection des renseignements personnels, qui sont similaires à la LPRPDE. Communiquez avec le commissariat de votre province, le cas échéant.
- **Communiquez avec le Centre antifraude du Canada** (CAFC), au numéro : 1-888-495-8501 ou à l'adresse : **www.antifraudcentre.ca** pour signaler tout incident d'escroquerie ou de fraude.
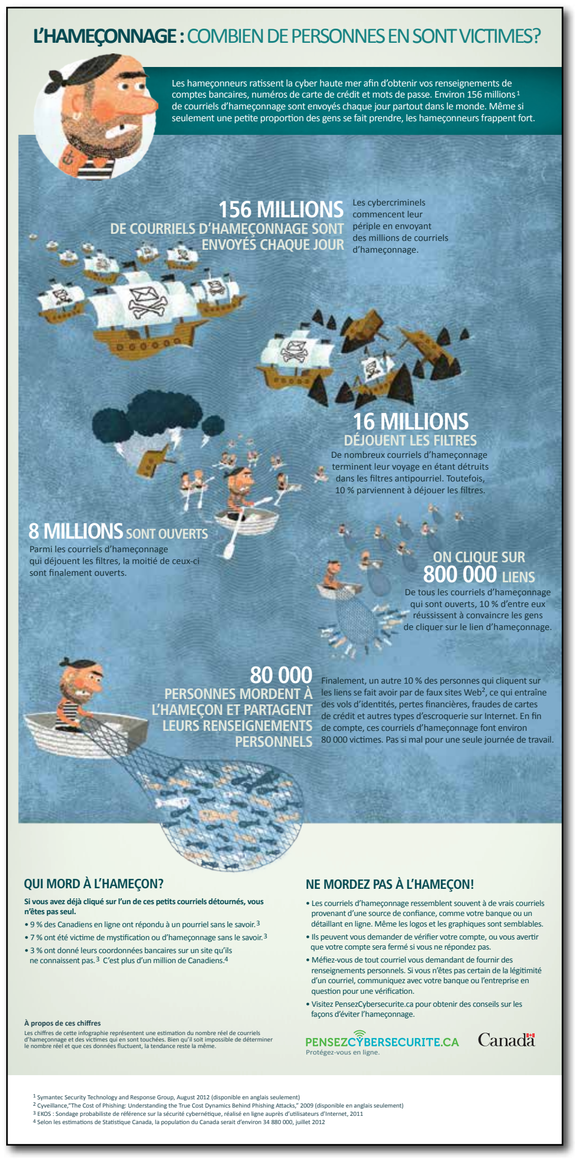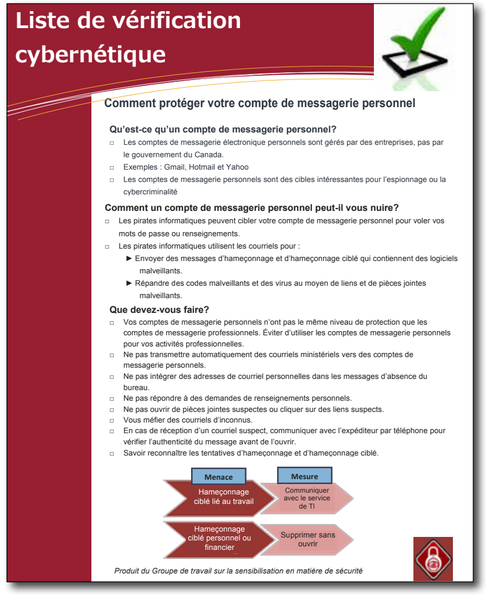
Prenez toujours le temps de noter les démarches que vous prenez pour signaler la fraude. Ces quelques minutes pourront vous épargner beaucoup de problèmes.